

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

25° : ALGER

27° : TAMANRASSET

p. 2

Mercredi 6 Novembre 2013 - 2 Mouharram 1435 - N° 420 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE PREMIER MINISTRE  
AUJOURD'HUI  
À ADRAR  
**Développement  
du Sud, la priorité  
du gouvernement**



Page 3

ALGÉRIE - MAROC

**M. Lamamra**  
n'a eu aucun  
entretien avec  
son homologue  
marocain à Bamako

Page 3



ONU-SAHEL  
Ban Ki-moon  
au Mali



Page 6

## PRÉSIDENTIELLE 2014 La poursuite des réformes du Président Bouteflika : **Un choix, un objectif**

Page 5



**Démocratie,  
le point  
de non-retour**

Page 5

Belaïz : «L'Algérie  
n'a jamais rejeté  
de demande pour la  
présence d'observateurs  
internationaux»

Page 7



**OUARGLA :**  
Débats autour des  
enjeux économiques  
et géopolitiques  
de l'eau

Page 8

**SCIENCE et VIE**  
**CRISE  
CARDIAQUE**  
Un nouveau  
traitement réduit  
les risques

Pages 12-13

**HISTOIRE**

**MOSTAGANEM**  
**59<sup>e</sup>**  
anniversaire  
de la mort  
du Chahid  
**Benabdelmalek  
Ramdane**

Page 14

**FOOTBALL**

59<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA  
RÉVOLUTION ALGÉRIENNE  
**La ville de Khemis  
Miliana en fête**  
**DK NEWS**  
remporte la coupe  
du 1<sup>er</sup> Novembre

Page 24

**SOCIÉTÉ**

**3 656**  
infractions  
enregistrées  
par la police  
de l'urbanisme  
durant le mois  
de septembre

Page 10



### Régions Nord : 24° à Alger

• Alternance d'éclaircies et de quelques passages nuageux sur l'Ouest et le Centre en cours de journée, excepté les régions de l'Est où l'on notera des passages nuageux parfois assez denses avec localement quelques averses de pluies. Les vents seront modérés en général (30/50 km/h) notamment près des côtes.

La mer sera agitée.

### Régions Sud : 26° à Tamanrasset

• Temps généralement ensoleillé.  
Les vents seront faibles à modérés (20/30 km/h).

		max	25°	min	15°
Oran		max	27°	min	12°
Annaba		max	26°	min	15°
Béjaïa		max	27°	min	15°
Tamanrasset		max	27°	min	12°

### BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

### Clôture du Festival national d'interprétation

La onzième édition du Festival national d'interprétation a été clôturée à Bordj Bou-Arréridj devant un public très nombreux de mélomanes. L'ultime soirée, voulue spéciale par les organisateurs, a été organisée lundi au parc de loisirs «Nour oua Nassim». Son animation a été confiée à un orchestre composé des musiciens participants. Pour Abdelghani Baïbeche, commissaire du festival, cette édition aura connu une participation record avec 150 musiciens venus de 36 wilayas dont Tamanrasset, Tindouf, Bechar et Adrar.

Les participants ont particulièrement apprécié l'initiative de tenir la soirée de clôture en plein air en présence d'un public aussi nombreux que connaisseur.

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) tiendra ce matin à 10h30, en son siège, (18, rue Mohamed Boudoum, Belouizdad, Alger), une conférence de presse qui portera sur «Les services du transport et la prévention routière». La rencontre se déroulera en présence de représentants des conducteurs de taxis, de bus de transport et des propriétaires auto-écoles.

### USM ALGER: Le Français Hubert Velud nouvel entraîneur

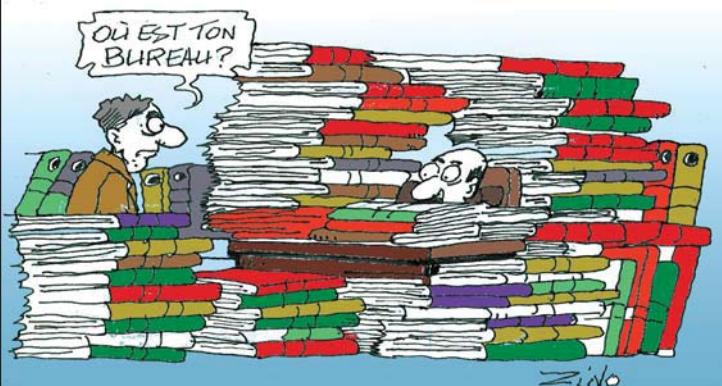


Le technicien français Hubert Velud est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), en remplacement de son compatriote Roland Courbis, a appris l'APS hier auprès de la direction du club algérois.

Velud a signé un contrat hier qui court jusqu'à la fin de la saison, avec possibilité de le prolonger, en cas de bons résultats, précise la même source.

Velud (54 ans), avait débuté la saison sur le banc de l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre, avant de quitter son poste, pour céder sa place à Jean-Christian Lang. Le nouvel entraîneur de l'USMA entamera ses fonctions cet après-midi, à l'occasion de la séance d'entraînement prévue au stade Omar Hamadi. Courbis a quitté la barre technique à l'amiable, au terme d'une réunion tenue dimanche soir avec le président Ali Haddad. En championnat, et à l'issue de la 10<sup>e</sup> journée, l'USMA pointe à la 5<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1, avec 16 points, à quatre longueurs du leader, le CS Constantine (20 pts).

### No comment



### CE MATIN À BÉLOUZDAD Conférence de presse de l'UGCAA

### TIPASA Ouverture d'une enquête sur les causes de la mort de poissons dans l'oued Damous

Une enquête pour déterminer les causes et circonstances de la mort, récemment, de près d'un quintal et demi de poissons mullets, au niveau de l'oued Damous, à l'extrême est de la wilaya de Tipasa, a été ouverte, a-t-on appris hier auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Une équipe mixte, composée de représentants de la direction du secteur, du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de Bou Ismail, du Commissariat national du littoral, et du bureau communal de la santé de Damous, s'est rendue lundi, sur place, aux fins de faire des prélevements et des analyses sur l'eau et les poissons morts, a-t-on assuré de même source.

Les résultats de ces analyses seront annoncés, aujourd'hui, par le CNRDPA, selon la même source, qui a signalé que l'enquête préliminaire réalisée, à ce sujet, «met en cause les engrangements et pesticides utilisés au niveau des serres agricoles disséminées sur les berges de ce cours d'eau».

### CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX

### Rencontres littéraires avec 3 éminents auteurs



L'espace littéraire du Salon international du livre propose un programme attrayant où les découvertes et les controverses ne manqueront pas. Ce nouvel espace est consacré à un panorama vivant des littératures d'Algérie et du monde à travers des rencontres avec des écrivains et essayistes de quatre continents.

### Cet après-midi à 15h: rencontre «Vraisemblance et véracité : l'imbroglie du polar»

Les auteurs Barouk Salamé et Adlène Meddi écrivent les «romans noirs» et nous font douter de la dimension fictionnelle de leurs œuvres. On y apprend. On y croit, un peu, beaucoup, passionnément... Chercheurs au sens académique du terme; investigateurs comme un certain journalisme, une sociologie participante ou une intelligence curieuse; témoins engagés, guides des tréfonds... Ils sont de tous ces registres et passionnément romantiques! Entre ces strates, sur quoi emphatisent-ils?

### 17h: rencontre «Ecrire même dans la langue de l'exil» avec l'écrivain iranien Kader Abdolah

Voici un homme qui décida de ne pas abdiquer et d'empêcher que l'exil ne l'annihile en s'outillant pour s'exprimer et être lu, sans l'intermédiaire d'une traduction d'autant plus aléatoire qu'est longue la distance entre le monde, les référents d'origine et la terre d'accueil. En cela, il fait un peu penser à cet illustre prédécesseur, Milos Kundera... Avec Kader Abdolah, il sera donc question de l'usage du néerlandais et de son acharnement à dire. Et, bien sûr, de cette grande inconnue que reste pour nous la littérature en Iran.

### FESTIVAL DU CINÉMA MAGHRÉBIN 30 œuvres sur écran à la salle el Mougar

Une trentaine d'œuvres cinématographiques venant des pays du Maghreb sont depuis dimanche dernier en compétition au 1<sup>er</sup> Festival culturel maghrébin du cinéma qui se tiendra jusqu'au 8 novembre à la salle El Mougar d'Alger.

Institutionnalisé en 2010 par le ministère de la Culture, 11 longs-métrages de fiction, 15 courts-métrages et neuf films documentaires provenant majoritairement d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, concourent à cette première édition du festival.

Des œuvres produites entre 2011 et 2013 se disputeront le "Amayyas d'or" (Amayyas signifie guépard en langue tamazight), distinction du festival, dont la fiction historique "Zabana" de Saïd Ould Khelifa, "El Taib" (Le repenti) de Merzak Allouache, et "Harraga blues" de Moussa Haddad, toutes d'Algérie.



### DU 11 AU 14 DÉCEMBRE

### Salon national de la photographie à Laghouat

Organisée par l'association Atlas Saharien de la wilaya de Laghouat, en collaboration avec le Club algérien de la photographie et en partenariat avec Bab edd'art, la 3<sup>e</sup> édition du Salon national de la photographie de Laghouat se déroulera du 11 au 14 décembre, à la Maison de la culture Abdallah Ben Kriou.

De multiples activités à l'image de concours de photographies (dans quatre catégories : presse, mode, noir et blanc, paysage ainsi qu'un thème libre) sont programmées tout au long du salon dont une partie se déroulera au musée communal de Laghouat (ex-église).

**SELLAL À ADRAR ET TAMANRASSET**

# Le développement du Sud, une priorité du gouvernement

La visite de travail et d'inspection qu'effectuera aujourd'hui et demain le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans les wilayas d'Adrar et de Tamanrasset, dénotent tout l'intérêt accordé par le gouvernement qui fait du développement de cette région reculée du pays une de ses priorités.

**Walid. B**

Il faut dire que la particularité de cette visite réside dans le fait que les projets en cours de réalisation ou ceux qui seront lancés auront certainement un impact positif sur les populations de cette région qui revendiquent leur droit au bien-être et à des conditions de vie meilleures.

Lors de ces deux visites, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique dans ces deux wilayas.

Le Premier ministre rencontrera, par la même occasion, les représentants de la société civile et les élus locaux afin de s'enquérir de la situation globale de ces wilayas et des moyens complémentaires à dégager pour améliorer leur niveau de développement.

Il faut relever que les préoccupations exprimées par les populations du Sud ont toujours suscité un intérêt particulier de la part du Premier ministre qui n'a eu de cesse



d'insister fortement lors de chacune de ses sorties dans les wilayas sur la nécessité de booster le développement socio-économique dans cette région du pays.

Selon le Premier ministre, le développement économique représente l'unique solution pour créer des postes d'emploi contribuant à faire face au problème du chômage

en misant notamment sur les secteurs porteurs créateurs de richesse comme l'agriculture et l'industrie.

Il a indiqué, à ce propos, que les ressources financières sont disponibles et qu'il faudrait encourager les jeunes à travailler la terre et exercer tous les métiers agricoles.

Le Premier ministre n'avait pas manqué, non plus, de ras-

surer la population du Sud, notamment les jeunes de cette région du pays quant à la disponibilité de l'Etat à prendre en charge sérieusement leurs doléances, tout en délivrant des messages sur l'unité et la stabilité du pays.

Il a appelé, de ce fait, la jeunesse algérienne à garder sa confiance en son pays, affirmant que l'Etat algérien ne ménagera aucun effort pour être à la hauteur de cette confiance.

«Nous veillons à fournir tous les efforts pour être à la hauteur de la confiance de la jeunesse algérienne envers l'Etat», avait insisté le Premier ministre, tout en réaffirmant la solidarité du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que du gouvernement avec tous les Algériens, quelles que soient leurs origines ou les régions où ils vivent. Et d'ajouter que l'objectif de l'Algérie est de maintenir la paix et de la répandre dans tout le pays.

Il avait relevé, à ce titre, que l'unité de l'Algérie se bâtie à travers l'ensemble du territoire national et le gouvernement algérien ne prend aucune décision sans le principe de la concertation entre toutes les parties susceptibles d'apporter un avis ou une suggestion.

## Le Premier ministre au cœur du Touat

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, est attendu aujourd'hui à Adrar pour une visite de travail d'une journée au cours de laquelle il procèdera à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique dans cette wilaya.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, cette visite permettra au Premier ministre d'inspecter divers chantiers, dont le projet de route reliant Adrar à Aoulef sur une distance de 150 km, avec présentation d'un exposé sur la situation du secteur des travaux publics dans la wilaya.

M. Sellal inspectera ensuite le projet de pôle de santé au chef-lieu de wilaya, regroupant un hôpital de 240 lits, un hôpital gériatrique (120 lits), un centre psychiatrique de 120 lits et un centre anticancéreux. La visite d'un pôle d'aménagement urbain au quartier Tillilane, avec présentation d'un exposé sur la situation du secteur de l'habitat, constituera l'autre point de la visite du Premier ministre.

M. Sellal visitera par la suite une exploitation agricole privée, située à la sortie nord d'Adrar, et procèdera à une remise symbolique de titres de concession agricole, et des décisions de financement de projets dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Dans la zone de Kabertène (daïra de Tsabit), à quelque 70 km d'Adrar, le Premier ministre inspectera le projet d'une ferme éolienne d'une capacité de 10 mégawatts, où un exposé lui sera aussi fait sur la situation du secteur de l'énergie, notamment les projets d'énergie renouvelable et les potentialités de la wilaya en matière d'hydrocarbures. Il inspectera, par ailleurs, une briqueterie au niveau de la zone d'activités d'Adrar, avant d'inaugurer, au chef-lieu de wilaya, un Institut national spécialisé de la formation professionnelle.

Sur site, une présentation sera faite sur le secteur de la formation professionnelle au Premier ministre qui procèdera aussi à une remise de véhicules-ateliers à des jeunes, dans le cadre du dispositif de l'Ansej. M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, clôturera sa visite dans la wilaya d'Adrar par une rencontre avec les représentants de la société civile et les élus locaux, afin de s'enquérir de la situation globale de cette wilaya et des moyens complémentaires à dégager pour améliorer son niveau de développement».

**ALGÉRIE - MAROC**

## M. Lamamra n'a eu aucun entretien avec son homologue marocain à Bamako

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue marocain n'ont eu aucun entretien en marge de la réunion ministérielle de Bamako, comme cela a été rapporté par certains médias marocains, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

«Certains médias marocains font état d'entretiens qui se seraient tenus entre le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et son homologue marocain en marge de la réunion ministérielle de Bamako. Je tiens à démentir formellement ces allégations saugrenues», a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS.

«Les deux ministres se sont salués



dans la salle de conférence et ont échangé des propos de courtoisie.

Il n'y a eu ni entretiens ni discussions sur la prétendue ouverture d'un dialogue +constructif+, comme le rapportent spacieusement ces mêmes médias (marocains), a-t-il ajouté.

Le journal électronique marocain [www.360.ma](http://www.360.ma) a indiqué hier dans un article que «le ministère marocain des Affaires étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar, s'est entretenu à Bamako avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra, en marge des travaux de la réunion ministérielle» sur la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel.

**FINANCES**

## La Cosob et Paris Europlace: accord de coopération

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob) et l'organisation Paris Europlace vont signer aujourd'hui à Alger un accord de coopération visant à promouvoir la place financière d'Alger.

«Le protocole d'accord vise à renforcer les relations entre les deux places financières et à développer le marché financier algérien», précise-t-on auprès de la Cosob, l'autorité en charge de la régulation du marché financier algérien.

L'accord porte principalement sur deux axes de coopération, à savoir le soutien au développement de la place financière d'Alger, en particulier de sa bourse des valeurs mobilières, et l'accompagnement des entreprises vers la cotation en bourse.

Aux termes de cet accord, Paris Europlace, l'organisation en charge de promouvoir la place financière de Paris, s'en-

gage à apporter une assistance à la Cosob dans les domaines de la recherche, de l'innovation et de la prospective financière, selon la même source.

Le marché financier en Algérie est encore à la traîne, ne contribuant pratiquement pas au financement de l'économie, essentiellement supporté par les banques, le budget de l'Etat ainsi que par le recours aux avoirs du Fonds de régulation des recettes, alimenté par les revenus supplémentaires du pétrole. La Bourse d'Alger compte seulement quatre titres cotés, à savoir ceux de la chaîne EGH El Aurassi, du groupe Saidal, d'Alliance Assurance et de NCA Rouiba.

Une étude sur la réforme du marché financier algérien menée conjointement par la COSOB, la Bourse d'Alger et le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) a fait état d'un déséquilibre entre le niveau de la ca-

pitalisation boursière de l'Algérie et la taille de son économie. Selon les résultats de cette étude, le marché algérien devrait atteindre, comme objectif cible, une capitalisation boursière de 40 milliards de dollars avec la cotation de 150 sociétés en Bourse.

Mais il a été proposé de retenir comme objectif dans cinq ans le quart de cette capitalisation boursière, soit 10 mds de dollars, ce qui représente environ 5% du PIB de l'Algérie.

Une source proche de la Cosob a affirmé à l'APS que le gouvernement a entamé la mise en œuvre de cette réforme, en donnant, en septembre dernier au cours du dernier conseil des participations de l'Etat, son feu vert à l'introduction en bourse de 8 entreprises publiques, dont l'opérateur de la téléphonie mobile Mobilis.

APS

**ALGÉRIE**  
SUR LES 23 000  
ENFANTS DE MOINS DE  
5 ANS DÉCÉDÉS EN  
2009, 10% SONT  
CAUSÉES PAR LE  
PNEUMOCOQUE

## Prévenir le pneumocoque par la vaccination

Beaucoup d'enfants continuent de mourir à cause de maladies évitables par la vaccination, telles que les infections à pneumocoque, principale cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans dans le monde.

Les infections à pneumocoque qui représentent un lourd fardeau pour la santé publique au niveau local et régional sont causées par la bactérie Streptococcus pneumoniae également connue sous le nom de pneumocoque. Cet agent pathogène bactérien, qui affecte aussi bien les enfants que les adultes est un facteur majeur de décès et de maladie dans le monde.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) donne l'alerte. Les infections pneumococciques sont l'une des premières causes de décès chez les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans dans le monde, causant jusqu'à 2 millions de décès chaque année.

La majorité des décès surviennent dans les pays en développement. En Algérie, les statistiques, montrent que sur les 23 000 enfants âgés de moins de cinq ans décédés en 2009, 10% d'entre eux sont causés par le pneumocoque. Souvent, les parents livrés à eux-mêmes vivent un immense désarroi face à la maladie de leur enfant, en l'absence d'une prise en charge adéquate.

La célébration, le 12 novembre prochain, de la journée mondiale de la Pneumonie est l'occasion d'attirer l'attention sur la nécessité de combattre cette maladie, notamment par la vaccination qui contribue à éviter des millions de décès parmi les enfants et de très lourdes séquelles. Il faut savoir que les infections à pneumocoque se manifestent par la pneumonie, la méningite, la bactériémie fébrile, ainsi que par l'otite moyenne, la sinusite ou la bronchite.

En Afrique, près d'un quart des enfants qui contractent et survivent à une méningite à pneumocoques, la variante la plus grave des méningites dites «bactériennes», souffre de maladies chroniques : crises d'épilepsie, déficience auditive, mentale et motrice, qui les empêcheront d'avoir une vie normale.

En effet, les infections à pneumocoque, peuvent provoquer des infections non invasives (principalement l'otite et la pneumonie) et des infections invasives (principalement la méningite et la bactériémie), des pathologies dont l'évolution peut être particulièrement redoutable.

L'organisation onusienne estime ainsi, que l'infection à pneumocoque peut être mortelle ou causer des dommages permanents au cerveau, aux oreilles et aux principaux organes même si l'infection est traitée avec des antibiotiques. Aujourd'hui, l'utilisation régulière du vaccin antipneumococcique est considérée prioritaire par l'OMS afin de sauver des millions de vies. Fin 2012, le vaccin antipneumococcique avait été introduit dans 120 pays et la couverture mondiale devait atteindre 19%. Le vaccin, reste ainsi, le moyen le plus efficace de se protéger contre les infections causées par le pneumocoque», estiment les spécialistes.

Amel B.

# SELON L'ONS Les dépenses des ménages algériens ONT TRIPLE durant la dernière décennie

Les dépenses globales annuelles des ménages algériens ont presque triplé durant la dernière décennie, passant de plus de 1.500 milliards (mds) DA en 2000 à près de 4.490 mds DA en 2011, révèle une enquête de l'Office national des statistiques (ONS).



La dépense globale des ménages algériens est estimée à 4.489,5 mds DA en 2011, contre 1.531,4 mds DA en 2000, soit une dépense moyenne mensuelle de 59.700 DA par ménage, dont 25.000 DA destinés aux dépenses alimentaires, indiquent les résultats de l'enquête décennale sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages réalisée par l'ONS.

Cette enquête, qui a porté sur un échantillon de 12.150 ménages ordinaires, montre que la dépense globale annuelle des ménages algériens a presque triplé (2,9) durant la dernière décennie au niveau national, enregistrant un coefficient légèrement inférieur dans le milieu rural (2,4) contre (3,2) en milieu urbain.

En effet, les dépenses totales annuelles des ménages algériens dans le milieu urbain sont passées de 995,6 mds DA en 2000 à 3.194,4 mds DA en 2011.

Ces dépenses, dans le milieu urbain, ont augmenté de 6,1 points, passant de 65% à plus de 71%.

«Cette amélioration est due notamment à une urbanisation croissante de la population durant cette dernière décennie», a indiqué à l'APS le directeur technique chargé des statistiques sociales et des revenus à l'ONS, M.Youssef Bazizi, qui a supervisé cette enquête.

Le taux d'urbanisation en Algérie est passé de 58,3% en 2000 à 66,3% en 2011, selon l'Office des statistiques.

Dans le milieu rural, les dépenses glo-

bales annuelles des ménages algériens sont passées de 55,8 mds DA en 2000 à 1.295,4 mds DA en 2011, en hausse de près de 29%.

### Dépenses alimentaires : plus de 40% des dépenses totales

Les besoins alimentaires accaparent près de 42% (1.875,6 mds DA) des dépenses annuelles totales des ménages, malgré une baisse de 2,8 points en 2011 par rapport à 2000, avec 46% des revenus annuels du ménage (594,3 mds DA) dans le rural et 40% du budget annuel du ménage (1.281,4 mds DA) dans le milieu urbain. «Plus la part alimentaire dans le budget est élevée plus le ménage est pauvre et l'inverse est vrai», a commenté M. Bazizi en se référant à la loi d'Ernest Engel (statisticien allemand).

D'après cette loi, a-t-il poursuivi, la part du revenu allouée aux dépenses alimentaires est d'autant plus faible que le revenu est élevé, même si la proportion d'une catégorie de biens est réputée décroissante dans un budget de consommation donné, cela n'empêche pas que le revenu augmente, la dépense allouée à l'alimentation, exprimée en valeur augmente également.

La seconde place revient au groupe «logement et charges» avec un taux global de 20,4% (915,5 mds DA) en hausse de près de 7 points, dont 22% (703,9 mds DA) dans le milieu urbain et 16,3% (211,7 mds DA) dans le milieu rural.

Dans le milieu urbain, les dépenses des charges et loyers sont plus élevées qu'en milieu rural essentiellement durant cette dernière décennie, a-t-il fait remarquer.

Les dépenses consacrées aux «transports et communications» occupent la troisième place avec une part de 12% (540 mds DA) des dépenses totales, en hausse de près de 2,6 points en 2011 comparativement à l'an 2000. Cette augmentation des dépenses du groupe s'explique, essentiellement, par l'explosion de l'utilisation du téléphone mobile. «Le téléphonie mobile a modifié considérablement les habitudes sociales en Algérie. Aujourd'hui, il est présent au niveau de toutes les tranches d'âge. Réservé au début des années 2000 au milieu professionnel, il est utilisé actuellement par le cadre dans une administration et la ménagerie à la maison, c'est même l'instrument «branché» par excellence chez les jeunes», a estimé M. Bazizi.

Le groupe «habillement et chaussures» réside 8,1% (363,5 mds DA) de l'ensemble du budget familial, en baisse de 0,5 point durant la période de comparaison déjà citée, avec 8,2% (261,9 mds DA) dans le milieu urbain et 7,8% (101,6 mds DA) dans le milieu rural. L'enquête, qui a concerné 900 produits que compte la nomenclature des biens et services, a duré une année entière sur le terrain afin de prendre en charge les effets de la saisonnalité de la consommation.

## EAU

### Débats à Ouargla autour des enjeux économiques et géopolitiques

Les enjeux économiques et géopolitiques de l'eau à travers le monde, sa préservation et sa valorisation, ont constitué le thème central d'un séminaire international sur l'hydrogéologie et l'environnement (Sihe 2013) ouvert mardi à l'université Kasdi Merbah de Ouargla (Ukmo).

Cette rencontre se veut un espace permettant à des spécialistes, dans le domaine, de débattre de diverses politiques de gestion de la politique de l'eau et de mettre en place de

trois jours, entendent élaborer une stratégie, à l'échelle nationale, de préservation de la richesse hydrique en voie de dégradation et actuellement fortement menacée, notamment par les eaux usées et les déchets ménagers, a expliqué le doyen de la faculté des Hydrocarbures, des Energies renouvelables et des Sciences de la terre et de l'univers à l'Ukmo, Messaoud Hacini.

Outre les communications, divers thèmes seront examinés et débattus dans quatre ateliers qui s'articuleront autour des «ressources en eau et environnement», «l'hydrogéologie pétrolière, hydrogéologie

karstique et hydrothermalmisme», «l'impact du changement climatique sur les ressources en eau», ainsi que d'apport des nouvelles technologies au domaine de l'hydrogéologie», a-t-il signalé. Le Sihe 2013 sera sanctionné par la tenue d'une assemblée générale relative à la création de l'Association algérienne des hydrogéologues, ont fait savoir les organisateurs.

Le séminaire a vu la participation de quelque 250 participants représentant 10 pays, ont-ils ajouté. La cérémonie d'ouverture de cette rencontre internationale sera déroulée en présence des autorités de la wilaya.

### INCENDIE DANS UNE LAITERIE À BARAKI

## Pas de pertes humaines

Un incendie s'est déclaré mardi au niveau de la laiterie Youghurta située cité 13 hectares dans la commune de Baraki, à Alger, sans faire de victimes, a constaté l'APS sur place.

L'incendie s'est déclaré aux environs de 14h00 au niveau d'un dépôt d'articles d'emballage contenant des produits en plastique et en carton. Les unités de la Protection civile sont à pied d'œuvre pour maîtriser l'incendie dont les causes sont encore inconnues.

### BATNA Décès d'une personne atteinte de paludisme et guérison d'une autre

Une personne atteinte de paludisme est morte lundi à Batna, tandis qu'une autre, guérie après traitement, a pu quitter l'hôpital apprend-on mardi auprès de la direction de la santé. L'infection de la victime morte âgée de 41 ans qui a séjourné successivement au Maroc, au Sénégal et au Mali, «était déjà à un stade avancé à son admission à l'hôpital», a précisé Abdelfahid Saddouk, chef de service de préventions.

Le second malade originaire de Sidi Okba (Biskra) et travaillant à El Ménia (El Oued) est totalement guéri après avoir reçu le traitement approprié au premier stade de la maladie, a ajouté le même cadre. Les deux malades se trouvaient depuis quelque temps sous contrôle médical intensif au service des maladies infectieuses de l'établissement hospitalier public de la ville de Batna.

Fin octobre, une autre personne âgée de 82 ans est décédée à Batna de paludisme après avoir été admise à l'hôpital dans un état critique, selon la direction de la santé qui a précisé que les trois personnes, sans relation aucune entre elles, ont tous les trois fait un voyage à l'étranger. Toutes les conditions ont été mises en place pour la prise en charge de ces malades, a ajouté la même source.

APS

PRÉSIDENTIELLE 2014

# Un choix, un objectif : La poursuite des réformes du président Bouteflika

Boualem Branki

**La prochaine élection présidentielle, qui commence à agiter le lancerneau politique national, reviennent au galop au devant de l'actualité des Algériens. Une certaine frénésie politique s'est ainsi emparée de partis qui préparent assidûment cette échéance politique importante.**

Les partis de l'opposition comme ceux de l'Alliance présidentielle se préparent à une rude bataille politique, avec comme enjeu une victoire qui ouvre la voie à la présidence de la République.

C'est dans ce cadre que plusieurs partis se sont exprimé sur ces élections et désigné sans trop de surprise leur candidat. Le président Bouteflika est dès lors le candidat de ces partis qui disent que si le président se présente pour un 4<sup>e</sup> mandat, il sera leur candidat.

En ligne de mire pour ces partis, dont le FLN, le RND et TAJ de Amar Ghoul notamment, le maintien de la stabilité politique du pays, sa sécurité, la poursuite du programme des investissements publics dans les secteurs de la santé, l'éducation, l'habitat, l'AEP ou l'énergie.

C'est dire que le programme économique et social du président Bouteflika, notamment le plan quinquennal 2010-2014 a mis en branle tout un faisceau de mécanismes tendant vers l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le développement local ainsi que l'émergence de l'Algérie parmi les grandes nations.

C'est un peu dans cette logique



que le secrétaire général par intérim du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah avait annoncé le soutien de son parti au président de la République pour cette prochaine élection présidentielle, prévue au printemps 2014.

Pour M. Bensalah, le choix du RND s'explique par la volonté de "soutenir la stabilité, de poursuivre les réformes initiées par le président Bouteflika et mises en œuvre par les gouvernements successifs et de fournir l'effort nécessaire à l'édification du pays".

Les choix du RND ne sont pas "dictés par des humeurs mais par des positions et des principes", d'où son soutien "constant au frère Abdelaziz Bouteflika" a-t-il dit, soulignant que "c'est une position en faveur de l'Algérie et en signe de fidélité envers ceux qui l'ont servi avec abnégation".

Mieux, le responsable du second parti du pays estime que le président Bouteflika "est trop important pour être le candidat d'un seul parti". Il conforte dès lors l'idée largement répandue dans le microcosme politique algérien que le président Bouteflika n'in-carne pas un ou des partis politiques, mais fait en réalité l'unanimité des courants politiques qui, par-dessus tout, et même s'ils défendent farouchement le concept du changement, sur la nécessité et l'exigence de la stabilité politique, la sécurité des biens et des personnes, et la poursuite des réformes économiques.

Car la conjoncture politique internationale actuelle, et notamment la situation dans le Proche et Moyen-Orient, reste instable et menaçante. D'autant qu'elle est accompagnée par une sévère crise économique en zone euro.

Un élément de taille qui ne fait que militer pour le maintien et la sauvegarde des acquis d'un retour à la sécurité et la paix civile en Algérie. Et puis le RND le rappelle si bien, par la voix de Bensalah pour qui le soutien au Président Bouteflika n'a jamais "eu d'autres objectifs que la sortie de l'Algérie de la situation de crise, la réalisation du développement et l'instauration du climat de stabilité". Cette philosophie politique est d'ailleurs la maxime de l'ensemble des acteurs politiques pour qui les réformes politiques et socioéconomiques initiées par le président Bouteflika doivent être poursuivies.

## M. Betatache réitère l'engagement du FFS pour la reconstruction d'un consensus national



Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes, Betatache Ahmed, a réitéré hier à Tizi-Ouzou l'engagement de son parti pour la reconstruction d'un consensus national autour de l'idée centrale de l'instauration d'un système de bonne gouvernance.

«La reconstruction de ce consensus national, inspiré du premier consensus intervenu entre Algériens pour le recouvrement de l'indépendance du pays, vise l'avènement d'un système de gouvernance qui permettra au citoyen de s'émanciper et de jouir de ses droits», a affirmé M. Betatache en marge d'une cérémonie

de recueillement, organisée au cimetière du village Taka Nath Yahia (60 km au sud de Tizi-Ouzou), à la mémoire de M'barek Mahiou, membre de la direction nationale du FFS, assassiné en novembre 1995 par des terroristes, en compagnie de son cousin Farid, sur le seuil de son domicile familial à Kouba (Alger). «Ce consensus que le FFS entend réaliser, conformément à son engagement pris lors de son congrès national de mai dernier, ne se fera pas autour d'une personne en perspective d'une échéance électorale, mais autour d'idées liées à la démocratie, l'Etat de droit, le système de gouvernance et autres questions concernant l'avenir de

l'Algérie», a souligné le premier secrétaire du FFS, relevant que «la construction de ce consensus se fera avec l'ensemble des Algériens partageant les objectifs de ce projet».

L'autre mot d'ordre du FFS, rappelé à cette occasion par son premier responsable, a trait au «changement pacifique», une option vi-sant, a-t-il dit, à «asseoir la stabilité du pays et à éviter l'effusion du sang qui ne sert ni l'intérêt de la société, ni celui de l'opposition, ni même du pouvoir, comme l'a montré l'expérience des pays du «Printemps arabe».

APS

## Démocratie, le point de non-retour

Le concept de démocratie a été constant dans les interventions du président. Dans pratiquement toutes ses interventions, que cela soit en Algérie ou à l'étranger. C'est un mot clé qui fonde toutes les démarches du chef de l'Etat. La démocratie ne concerne pas seulement l'expression et les comportements dans le champ politique. Elle l'est également dans l'équilibre régional, qui constitue l'équité dans le développement. Elle l'est dans l'accès à l'université, elle l'est dans l'accès à tous les droits du citoyen. Il faudrait retenir que les effets de cette politique se sont traduits par un pourcentage majoritaire de l'élément féminin dans l'éducation notamment et les secteurs de la santé et de la justice.

Une échéance politique importante retient déjà les attentions. De quelque côté qu'on se tourne, on découvre qu'il y a un bouillonnement d'idées. Des idées exprimées, argumentées, parfois qui frôlent l'innovation, parfois frisent l'irrationalité, mais ce sont des idées, ou des convictions, qui sont entendues, même si elles ne sont pas écoutées. C'est ça la démocratie, disent les populations. L'Algérie a donc enregistré ces dernières années une avance remarquable et remarquée qui lui confère une place appréciable dans le concert des démocraties. Lors de son investiture, le président avait affirmé que l'Algérie construit une «démocratie conforme à nos valeurs».

L'Algérie progresse inexorablement à son propre rythme. Elle maîtrise les variables de cette progression. Tous les pays qui se sont engagés sur cette voie ont des approches différentes selon leurs propres valeurs et se positionnent dans leur propre système référentiel et celui-ci n'est pas commun à tous.

Les mesures prises sont dans le cadre des valeurs nationales en une démarche consensuelle. Il est connu que la sagesse de nos populations leur fait adopter en majorité le proverbe qui dit qu'il faut tenir la canne par son milieu.

DKNEWS

## AGENDA DES PARTIS

### FLN



**9 novembre** : réunion des mouhafadhs à Alger

**11 novembre** : Assemblée des députés avant le vote de la loi de finances

**16 novembre** : Session extraordinaire du Comité central

### RND



**16 novembre** : congrès régionaux

(Neuf wilayas pour les accueillir dont Séïf, Tissemsilt, Khencela, Mila, El Bayadh, Ouargla, Alger notamment). Des membres de la direction nationale seront vendredi dans les villes d'accueil pour leur préparation.

### TAJ



**9 novembre** : Rencontre des élus à Tipasa

**23 novembre** : Conférence de la jeunesse

### PT



**8 et 9 novembre** : Congrès de 15 wilayas

**15 et 16 novembre** : Fin des congrès des wilayas restantes

**21 au 25 novembre** : Congrès national Commissions préparatoires des résolutions activent sans relâche sur les thèmes de : élus, action syndicale, femmes, agriculture, jeunesse, journal du parti et bien entendu analyse de la situation internationale et nationale.

### FMN



**Meeting à Béjaïa**

**9 novembre** à 10 h à la maison de la Culture de Béjaïa : installation du bureau de wilaya par Mohamed Haddad

**ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE**  
**L'Algérie**  
**participe**  
**jeudi à Bruxelles**  
**aux travaux**  
**de l'Assemblée**  
**parlementaire**  
**de l'UPM**



Une délégation parlementaire du Conseil de la nation participe jeudi à Bruxelles (Belgique) aux réunions de la commission politique, de sécurité et des droits de l'Homme relevant de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UPM), indique lundi un communiqué du Conseil de la nation.

Les membres de la commission examineront, lors de cette rencontre, plusieurs thèmes relatifs à «la Syrie à travers l'échange de points de vue sur la crise syrienne», ajoute le communiqué.

Lors des réunions auxquelles participent experts, acteurs dans des ONG et représentants de pays arabes (Egypte, Tunisie, Palestine, Liban, Jordanie, Maroc, Syrie et Libye), les participants évoqueront «l'état d'avancement du processus de transition démocratique dans certains pays».

Il sera également question de l'échange de points de vues sur la relance du processus de négociations de paix au Proche-Orient ainsi que d'autres questions organisationnelles concernant l'Assemblée parlementaire de l'UPM.

**ALGÉRIE - ROYAUME-UNI**  
**Deuxième réunion du partenariat stratégique de sécurité algéro-britannique fin novembre à Alger**

**La deuxième réunion du partenariat stratégique de sécurité entre l'Algérie et le Royaume-Uni se tiendra à Alger durant la dernière semaine du mois de novembre 2013, a annoncé lundi l'ambassadeur britannique Martyn Roper.**

«La deuxième rencontre du partenariat stratégique pour la sécurité entre nos deux pays se tiendra durant la dernière semaine de ce mois de novembre à Alger», a déclaré M. Roper à la presse en marge d'une activité du British council dans le cadre du 18e Salon international du livre d'Alger (SILA) visant la promotion de la langue anglaise en Algérie.

Le diplomate britannique a rappelé que la première réunion s'était tenue en avril dernier à Londres, qualifiant les relations entre les deux pays d'«excellentes». Le Partenariat stratégique de sécurité a été convenu par le président Ab-



delaziz Bouteflika et le Premier ministre britannique David Cameron au cours de sa visite à Alger en janvier 2013, a-t-il encore rappelé.

«Cela donne une idée claire de l'importance de l'Algérie pour le Royaume-Uni dans le domaine sécuritaire», a relevé l'ambassadeur, soulignant que l'Algérie était un partenaire «clé» et «très important» du Royaume-Uni dans la région. Dans le domaine du partenariat commercial, M. Roper s'est félicité des «progrès» enregistrés par les deux pays.

Il a précisé que les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Royaume-

Uni avaient atteint 6,4 milliards de dollars durant les 9 premiers mois de l'année 2013. Concernant la promotion de la langue anglaise en Algérie, le diplomate britannique a relevé que le nombre des activités dans ce cadre a augmenté de «manière très importante» l'année en cours. Il a indiqué que l'ouverture du centre de la langue anglaise du British council était prévue en 2014. «Nous avons également renforcé la coopération avec le ministère de l'Education nationale à travers un programme de soutien aux professeurs et inspecteurs de la langue anglaise», a-t-il ajouté.

**ALGÉRIE - PORTUGAL**

**«Le Portugal disposé à coopérer fortement avec l'Algérie dans les domaines de la jeunesse et des sports»**

Le secrétaire d'Etat portugais à la jeunesse et aux sports, Emídio Guerreiro, a fait part, lundi à Tipasa, de la disposition de son pays à coopérer «fortement» avec l'Algérie dans les domaines de la jeunesse et des sports.

«Notre gouvernement est disposé à consolider cette coopération par le renforcement des échanges et des expertises entre les deux parties, notamment en matière d'organisation de grands rendez-vous sportifs, de gestion, d'encaissement et de formation des

athlètes», a indiqué M. Guerreiro dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une visite dans la wilaya de Tipaza où il avait été reçu par le wali, M. Mustapha Layadhi.

Exprimant son intérêt profond pour les infrastructures sportives qu'il a visitées à Tipasa, le secrétaire d'Etat portugais a ajouté que l'Algérie dispose d'infrastructures de base «de niveau mondial similaires à celles de grands pays européens et pouvant de ce fait accueillir des manifestations sportives de rang régional et

mondial», a-t-il soutenu. Il a cité en exemple le centre de préparation des équipes nationales de Fouka, d'une capacité d'accueil de 14 spécialités sportives. «En comparaison celui de la capitale portugaise, Lisbonne, ne peut accueillir que 12 équipes seulement», a-t-il observé.

M. Guerreiro a également exprimé la possibilité pour les équipes portugaises d'utiliser le centre de tir de Chénoua, ou l'école des sports aquatiques du barrage Boukerdane. Des structures qui

l'ont «grandement fasciné» de par «les équipements dont ils ont été dotés en vue de la préparation de compétitions internationales».

Le secrétaire d'Etat portugais était arrivé dimanche à Alger, à l'invitation du ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi en vue de la signature lundi, au siège du ministère, d'un mémorandum d'entente pour le renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines de la jeunesse et des sports, indique-t-on.

**ALGÉRIE - ONU - SAHEL**

**Ban Ki-moon appelle à une action «concertée et urgente»**

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé mardi à Bamako, capitale du Mali, à une action «concertée et urgente pour changer la donne au Sahel» où des pays sont confrontés à des crises politiques, sécuritaires ou humanitaires.

«Nous devons dépasser les frontières institutionnelles et soutenir à l'échelle de la région les initiatives portant sur la situation politique, la sécurité, le développement, l'aide humanitaire. C'est maintenant qu'il faut agir», a déclaré M. Ban Ki-moon.

«Nous sommes déterminés à collaborer avec les gouvernements de la région et les organisations régionales et sous-régionales pour régler les problèmes de la région. Nous sommes déterminés à collaborer avec les gouvernements et les institutions pour aider le Sahel, une terre dévastée par la sécheresse. Ensemble nous pouvons changer ce tableau. Nous pouvons vous aider à progresser plus vite.

Le Sahel peut avancer et avancera si seulement il reste uni», a ajouté le responsable de l'ONU.

Il s'exprimait lors d'une réunion regroupant le président malien Ibrahim Boubacar Keïta et plusieurs membres de son gouvernement, mais aussi plusieurs hauts responsables d'institutions régionales, internationales, dont l'Union africaine, l'Union européenne et la Banque mondiale, selon des médias. Dans son discours, le président malien a affirmé que ses pays étaient «résolument engagés à jouer son rôle», en soulignant la nécessité d'actions concertées pour faire face aux menaces au Sahel. «Aucun Etat de la région ne peut faire face à la crise du Sahel. (...) Toutes les Nations doivent converger vers la matérialisation du triptyque: sécurité, développement et paix, car il n'y a pas de développement sans sécurité», a déclaré Ibrahim Boubacar Keïta.

**MALI:**  
**150**  
**soldats**  
**français**  
**arrivés en**  
**renfort à**  
**Kidal**

Le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a annoncé que Cent cinquante soldats français sont arrivés en renfort lundi soir à Kidal après l'assassinat de deux journalistes français dans cette ville du nord-est du Mali, ont rapporté mardi les médias. «Instruction a été donnée que 150 militaires partent du sud du Mali pour se rendre à Kidal, ce qui a été fait hier soir», a déclaré M. Fabius. Le ministre français a toutefois souligné

que la décision du président François Hollande de renforcer le contingent militaire à Kidal ne remet pas en cause le calendrier général de présence puis de réduction de présence des forces françaises.

«Nous avons sur place à peu près 3 000 hommes, il a été prévu qu'ils soient maintenus jusqu'au moment des élections, c'est dans quelques jours», a rappelé M. Fabius en référence aux législatives dont le premier tour est prévu le 24

novembre. «Ensuite, nous diminuerons ce nombre et en rythme normal il devrait y avoir un millier de soldats qui auront en particulier des tâches antiterroristes», a ajouté M. Fabius. Les corps de Ghislaine Dupont, 57 ans, et Claude Verlon, 55 ans, les envoyés spéciaux de Radio France internationale (RFI) tués samedi par un commando armé à Kidal, ont été rapatriés mardi à l'aube à Paris.

APS

**Lamamra participe à la réunion sur la mise en œuvre de la stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, prend part mardi à Bamako, à la réunion ministérielle sur la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel qui englobe la sécurité, la gouvernance, le développement et la dimension humanitaire, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

La réunion vise à «tracer les priorités régionales dans les domaines du développement des infrastructures, de la gouvernance, de la sécurité et de la résilience et à établir un mécanisme pour renforcer la coordination et mobiliser les ressources pour financer les grands projets d'infrastructure dans la région», a précisé M. Belani dans une déclaration à l'APS. Elle sera animée par le président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, le Secrétaire général de l'ONU, la présidente de la commission de l'Union africaine, le président de la Banque africaine de développement, le président de la Banque islamique de développement et le commissaire européen au développement et compta la présence d'une vingtaine de ministres africains des Affaires étrangères, a ajouté le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

# BELAÏZ :

## «L'Algérie n'a jamais rejeté de demande pour la présence d'observateurs internationaux»

**L'Algérie «n'a jamais rejeté de demande de quelque partie que ce soit pour participer en qualité d'observateur à ses échéances nationales et elle ne le fera jamais, pour peu que les lois de la République et sa souveraineté nationale soient respectées», a affirmé lundi le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.**

En réponse à une question sur les déclarations de représentants de l'Union européenne (UE) ayant visité récemment l'Algérie concernant l'ignorance par Alger des recommandations qu'ils avaient soumises à l'issue des dernières législatives, M. Belaïz a souligné que l'Algérie n'a jamais refusé durant toutes ses échéances la présence d'observateurs



internationaux, quels qu'ils soient, et nous ne rejeterons aucune demande dans ce sens, pour peu que les lois de la République soient respectées et qu'il n'y ait pas d'ingérence dans la souveraineté nationale».

M. Belaïz qui intervenait lors d'une conférence de presse organisée en marge de l'installation du nouveau wali d'Alger,

a affirmé que «la mission des observateurs, quels qu'ils soient, se limite à émettre des observations sur le déroulement du processus électoral et si ce dernier s'est déroulé dans la transparence ou pas», ajoutant que «nous n'avons pas d'ordres à recevoir de ces derniers concernant l'organisation d'échéances électorales».

## «C'est à l'Administration qu'échoit la mission d'organiser et d'encadrer les élections partout dans le monde»

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz a affirmé, lundi, que «c'est à l'Administration qu'échoit la mission d'organiser et d'encadrer les élections partout dans le monde et elle ne saurait, de ce fait, en être écartée». «Partout dans le monde, même dans les pays les plus démocratisés, c'est à l'Administration qu'échoit la mission d'organiser et d'encadrer le processus électoral», a souligné M. Belaïz lors d'une conférence de presse organisée en marge de l'installation du nouveau wali d'Alger, en réponse à une

question sur l'exigence faite par certains partis de l'opposition de défier le ministère de l'Intérieur de l'organisation des élections.

Certains partis à l'instar du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), du Front national algérien (FNA) et du mouvement Ennahda, avaient appelé à confier l'organisation des élections à une commission indépendante pour en garantir la transparence et la régularité. Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que l'organisation d'échéances nationales était régie par la loi électorale, laquelle consacre

une commission nationale de surveillance des élections en lui conférant de larges prérogatives, depuis le début de la révision des listes électorales jusqu'à la fin du processus. Cette instance est composée de représentants des formations politiques, toutes obédiences confondues, a-t-il ajouté.

«Même si ces partis sont en droit de demander à ce que le ministère de l'Intérieur soit écarté de l'organisation et de l'encadrement des élections, il ne fait aucun doute que ces formations et autres ne sont pas en mesure d'assurer le contrôle

global de tous les bureaux de vote», a souligné le ministre. Par ailleurs, M. Belaïz s'est exprimé sur les présidents d'APC poursuivis en justice précisant que leur nombre ne dépassait pas trois au niveau national rappelant que «le code communal stipule que tout membre de l'APC poursuivi en justice est suspendu jusqu'à l'annonce du jugement. Il sera réintégré une fois son innocence établie». Le ministre a toutefois fait savoir qu'il n'approuvait pas cette mesure car, a-t-il expliqué, «tout accusé est innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité».

## LES PRIORITÉS DU NOUVEAU WALI D'ALGER Renforcement de la sécurité et lutte contre la bureaucratie

Le renforcement de la sécurité des citoyens, l'aménagement de l'environnement et la lutte contre la bureaucratie «absurde» figurent à la tête des missions «urgentes» qui incombent au nouveau wali d'Alger, a affirmé lundi le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz.

«La priorité pour les Algérois consiste, aujourd'hui, en le renforcement de la sécurité qui, même si elle est assurée en grande partie, fait relativement défaut dans certains quartiers et places publiques de la capitale», a précisé M. Belaïz lors de la cérémonie d'installation de M. Abdellah Zoukh dans ses fonctions de nouveau wali d'Alger.

Dans ce contexte, le ministre a souligné impérativement la prise en charge du dossier de l'aménagement urbain précisant que «la capitale a bénéficié d'un programme spécial et d'une importante en-

veloppe financière (dans ce cadre), mais nous ne voyons rien sur le terrain» appelant à favoriser les investissements dans ce domaine.

L'occasion était pour M. Belaïz d'évoquer le phénomène de bureaucratie «qu'il convient d'éradiquer par tous les moyens» rappelant que le problème ne se posait pas au niveau des textes réglementaires, mais plutôt au niveau de leur application, «inexistante sur le terrain», a-t-il souligné.

Il a précisé, dans ce sens, que son département avait passé en revue l'ensemble des dossiers requis par les administrations ajoutant que «50% des documents requis pour la formation de ces dossiers ne sont pas prévus par les textes de loi, mais ont plutôt été introduits à la demande des responsables et à leur guise». Pour M. Belaïz, être à l'écoute des citoyens et leur permettre d'accéder à un

service public de qualité «est un droit consacré par la Constitution» et «il est interdit de s'adonner à toute forme de marginalisation du citoyen».

A cette occasion, le ministre d'Etat a invité les responsables locaux dont les walis délégués et président d'Assemblées populaires communales (APC) à associer le citoyen à la prise de décisions concernant conformément au code communal qui souligne le droit du citoyen à assister aux délibérations des APC et des Assemblées du wilaya et à faire valoir ses objections concernant les décisions prises.

Le citoyen est en droit de déposer plainte auprès des tribunaux administratifs en cas de nécessité, a-t-il ajouté.

De son côté, M. Zoukh a affirmé que des dossiers «lourds» l'attendaient, d'où l'impératif «d'accélérer la cadence du travail».

## EDUCATION Campagne de sensibilisation du ministère de l'Education contre les cours particuliers

Le ministère de l'Education nationale a lancé une campagne de sensibilisation pour mettre fin aux cours dispensés à titre privé et préserver l'éthique de la profession d'enseignement. Pour cela une large consultation avec la base et les partenaires sociaux a été engagée, a fait savoir lundi un communiqué du ministère.

Le ministère de l'Education vient de lancer une campagne de sensibilisation pour combattre le phénomène des cours dispensés à titre privé, ces derniers figurant parmi les pratiques négatives qui nuisent à l'Ecole algérienne, souligne le communiqué rappelant que face à la progression alarmante du phénomène des cours particuliers, le ministère a adressé le 30 octobre 2013 une circulaire à ce sujet à toutes les directions de l'Education du territoire.

Le ministre de l'Education, Abdellatif Baba Ahmed a de son côté engagé une large consultation avec la base et les partenaires sociaux, qui a commencé dimanche par une vidéoconférence ayant duré jusqu'à lundi et qui a favorisé un échange de vues entre les cadres de l'administration centrale, des représentants de la communauté éducative et les partenaires sociaux de 50 directions de l'éducation.

Le ministre de l'Education a pris note des positions des cadres du secteur et des partenaires sociaux en ce qui concerne les cours particuliers.

Ces derniers ont partagé l'avis du premier responsable du secteur quant à l'impact négatif de cette pratique qui prend de l'ampleur à l'échelle nationale.

Ils ont été unanimes sur la nécessité de sensibiliser les enseignants, les parents d'élèves et ces derniers à l'effet de renoncer à cette option dont les effets risquent d'être à l'inverse des objectifs escomptés.

Pour plusieurs intervenants, certains enseignants, et pour des raisons lucratives, exploitent le temps de repos des élèves et les entassent parfois dans des locaux indécent où l'hygiène et la sécurité font défaut.

Les participants ont préconisé de traiter le problème à la source et d'éliminer les facteurs ayant favorisé la propagation du phénomène tout en insistant sur la nécessaire sensibilisation des fonctionnaires concernés. Ils ont également préconisé qu'il soit permis aux établissements scolaires de programmer des cours en dehors des horaires officiels notamment en faveur des élèves de classes d'examen.

Le ministre qui a donné des réponses aux interrogations de ses interlocuteurs et formulé une série de directives portant sur la nécessité de combattre les cours particuliers a rappelé que le phénomène n'était pas propre à l'Algérie et qu'il sévissait dans tous les pays du monde.

Il a enfin exhorté les enseignants à consentir davantage d'efforts en classe afin d'éviter à l'élève le recours aux cours particuliers et de respecter la déontologie de l'enseignement, ajoute la même source.

## BRÈVES... BRÈVES...

### GHARDAÏA

Une campagne de sensibilisation contre les dangers liés à la période hivernale, en particulier l'utilisation des chauffages à gaz et les chauffe-bains, est lancée cette semaine par la direction de la Protection civile en collaboration avec la direction de la Sonelgaz de la wilaya de Ghardaïa.

Les animateurs de cette manifestation préventive auront comme mission de sensibiliser les citoyens à la vérification périodique de la défectuosité du matériel et de l'installation ainsi que les bouches d'aération des espaces équipés en chauffage à gaz ou chauffe-bains, a expliqué le commandant Abdelmalek Bouabtak, directeur de la Protection civile.

### BÉCHAR

Une trentaine d'interventions chirurgicales ont été réalisées avec succès, dimanche et lundi, en marge des 6 journées médico-chirurgicales de Béchar, a-t-on appris des responsables locaux du secteur de la santé.

Ces interventions ont porté sur les chirurgies digestive et laparoscopique, vasculaire, urologique, infantile, cardiaque, gynécologique et obstétrique, menées dans les établissements publics hospitaliers de Béchar et des chefs-lieux de daïras d'Abadla, de Béni-Abbes, et au niveau de l'hôpital régional militaire relevant de la III<sup>e</sup> Région militaire (Béchar).

● La 3<sup>e</sup> édition de la manifestation culturelle «Lire en fête», ouverte vendredi dernier, a été marquée à Béchar par la distribution à titre gracieux de 3.000 livres et autres ouvrages, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Culture.

Ces ouvrages, toutes sciences confondues, ont été distribués aux enfants dans le but de les familiariser avec la lecture et les attacher au livre, a-t-on indiqué, ajoutant que le programme prévoit aussi des tournées d'un bibliobus à travers les communes, des concours de la meilleure histoire et dessins d'enfants sur la guerre de Libération nationale, et d'un atelier d'initiation des enfants à l'écriture.

● 2040 dossiers, avançats et cahiers de charges de projets de développement, ont été traités ces trois dernières années par le comité local des marchés publics, a-t-on appris du secrétariat général de la wilaya de Béchar.

Plusieurs marchés dont des projets de développement local, tous secteurs confondus, étaient auparavant gelés pour différentes raisons légales et qui viennent d'être relancés au bénéfice de plusieurs collectivités de la wilaya, a-t-on précisé.

### OUARGLA

Huit personnes ont été tuées et 115 autres blessées dans 44 accidents de la route survenus dans le Sud-est du pays durant la semaine dernière, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué du 4<sup>e</sup> commandement régional de la Gendarmerie nationale (GN) à Ouargla. Ces accidents se sont produits dans les wilayas de Biskra (12 accidents), Ouargla (9), Ghardaïa (7), El-Oued (6), Laghouat (5), et Illizi (5), a-t-on précisé.

### EL OUED

Deux affaires liées à la contrebande ont été traitées par les services de la GN de la wilaya d'El-Oued, durant la semaine précédente, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué du 4<sup>e</sup> commandement régional de la Gendarmerie nationale (GN).

Ces affaires se sont soldées par la saisie de 900 litres de carburants (dont 800 litres de gasoil et 100 litres d'essence) destinés à l'exportation frauduleuse, ainsi que d'un camion et un véhicule utilitaire, a ajouté la même source.

APS

# Le wali d'Oran insiste sur le respect des délais de livraison des projets avant d'en lancer d'autres

**Le wali d'Oran, M. Abdelghani Zaâlane a insisté, lundi, sur le respect des délais de livraison des projets en réalisation dans la wilaya avant d'en lancer d'autres.**



Lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets dans trois communes de la daïra de Bir El Djir, le chef de l'exécutif de wilaya s'est déclaré «insatisfait du rythme des travaux de réalisation du stade olympique de Belgaïd» d'une capacité d'accueil de 40.000 places ayant enregistré un taux d'avancement de 50%.

Le wali a exprimé son étonnement quant au retard dans le lancement des travaux des annexes du stade dont des terrains de réplique, une piste d'athlétisme et autres salles, «alors que la réception du complexe est prévue pour fin 2014».

Il a sommé, dans ce sens, la société chinoise chargée des travaux «d'augmenter le nombre de travailleurs en adoptant le système de trois équipes de huit heures afin d'accélérer les travaux».

M. Zaâlane a également inspecté au pôle universitaire de Belgaïd les pro-

jets de 3.000 places à la faculté des sciences islamiques et de 3.000 autres à la faculté de sciences et de la bibliothèque universitaire, exhortant les responsables à «corriger les lacunes de réalisation» relevées lors de cette visite.

Le wali a également inspecté des projets d'habitat où il a affirmé que des bénéficiaires de 6.000 pré-affectations de logements sociaux l'année dernière seront pris en charge et re-logés».

Dans la commune de Bir El Djir, M. Zaâlane a visité deux projets de 7.100 logements publics locatifs (LPL) et 4.300 logements promotionnels publics (LPP). Pour le premier projet, le wali a donné un délai à la société turque chargée de la réalisation de 5.100 logements jusqu'à fin novembre en cours pour le démarrage de tous les travaux. A noter que seuls les travaux de 500 logements ont été lancés.

Le chef de l'exécutif a insisté sur la réalisation de «tout le projet et non pas partiellement» et «sa livraison dans les délais impartis». «Nous avons des engagements à tenir envers les citoyens», a-t-il rappelé. Dans la commune de Hassi Bouinif, M. Zaâlane s'est enquis des travaux de réalisation de 500 logements sociaux dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) et de 200 LPL. A Hassi Benokba, le wali a inauguré le nouveau siège de l'APC et inspecté le projet de 150 LPL déclarant sur place que «l'Etat est décidé à poursuivre sa politique de lutte contre l'habitat précaire».

Au terme de la visite d'inspection, une rencontre a réuni la wali avec les citoyens de la daïra qui ont soulevé leurs problèmes et leurs préoccupations relatives à l'habitat, la santé, l'aménagement et le raccordement aux réseaux d'assainissement, de gaz et d'électricité, entre autres.

## HABITAT

### Installation des conseils d'administration des nouvelles villes de Sidi Abdellah et Bouinan

Les conseils d'administration des nouvelles villes de Sidi Abdellah (Alger) et de Bouinan (Blida), ont été installés lundi à Alger après un gel de plus de deux ans, indique un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a souligné la nécessité pour ces deux conseils «de se réunir régulièrement et de travailler dans la transparence totale lors des délibérations», pré-

cise le communiqué. Le ministre a souligné par ailleurs la nécessité d'élaborer le plan directeur des nouvelles villes en s'appuyant sur les technologies de pointe pour réaliser des villes modernes.

M. Tebboune a en outre souligné la nécessité de tenir compte de ce critère en matière d'aménagement urbain à travers notamment la réalisation de larges artères principales et d'espaces sportifs et culturels et des services nécessaires. Le ministre a donné à cette occasion des instruc-

tions pour interdire la réalisation de zones industrielles dans ces nouvelles villes. Les dernières réunions des conseils d'administration des deux nouvelles villes de Sidi Abdellah et de Bouinan remontent à 2011. Le conseil d'administration de la nouvelle ville de Sidi Abdellah est présidé par le directeur général de l'habitat au ministère alors que celui de la nouvelle ville de Bouinan est présidé par le directeur général des ressources au même département. Le département de la ville a été rattaché au ministère de l'Habitat, de la Ville et de l'Urbanisme, en vertu du remaniement ministériel effectué en septembre dernier mettant ainsi les cinq nouvelles villes (Sidi Abdellah, Bouinan, Bougezoul, Golea et Hassi Messaoud) sous la tutelle du ministère. Ce ralliement devrait permettre de trouver des solutions au problème du foncier destiné à l'habitat notamment à Alger avec la relance de projets de réalisation de plus de 800.000 logements au niveau national durant la période 2013-2014.

## Attribution prochaine de 1.400 logements sociaux dans la ville de Guelma

Un quota de 1.400 logements de type public locatif sera attribué «très prochainement» dans la ville de Guelma, a indiqué lundi le chef de daïra, Bouzegza Lounès.

Les préparatifs pour l'attribution de ce quota, «le plus important jamais attribué dans cette ville», sont activement menés, a ajouté le même responsable indiquant que 12 équipes ont été chargées d'effectuer les enquêtes de terrain auprès des demandeurs.

Le chef de daïra a également précisé que 1.050 unités de ce quota sont actuellement au stade des ultimes retouches et seront réceptionnées avant la fin de l'année en cours. Ces unités s'ajouteront ainsi, a-t-il noté, aux 322 logements «en surplus» du programme de résorp-

tion de l'habitat précaire «dont la rigueur de la distribution a permis d'écartier des postulants ne répondant pas aux critères requis», a ajouté le même responsable. Ces habitations font partie d'un programme lancé en 2010 pour la réalisation de plus de 3.500 logements sociaux dans la commune de Guelma, a ajouté le chef de daïra qui a souligné que le reste à réaliser de ce programme, confié à des sociétés étrangères, avance à un «rythme soutenu».

M. Bouzegza Lounès a affirmé en outre que le nombre de demandeurs de logements sociaux, estimé par le passé à 24.000, a été réduit à 13.780 seulement satisfaisant aux conditions légales exigées pour ce type de logement.

## AGRICULTURE

# La production d'olives revue à la baisse à Jijel

**La production d'olives pour la campagne en cours dans la wilaya de Jijel sera revue à la baisse, ont indiqué lundi des responsables de la Direction de wilaya des services agricoles (DSA).**



Plusieurs jours de sécheresse ajouté à la faible pluviométrie enregistrée ont fait que la production d'olives, devant débuter à la mi-novembre en cours, sera marquée par une faible production aussi bien d'olives que d'huile, a indiqué la même source.

Le prix du litre d'huile d'olive

pourrait osciller, cette année, entre 900 à 1.000 dinars contre 700 à 800 dinars pour la saison écoulée, marquée par la production de 248.400 quintaux d'olives et de 447.088 hectares d'huile, selon des oléiculteurs et oléifacteurs.

Des aides et soutiens ont été apportés aux agriculteurs de la région,

dans le cadre des programmes d'encouragement du secteur agricole mis en place par l'Etat pour soutenir le secteur de l'oléiculture de la wilaya qui totalise 17.318 hectares d'oliviers, a rappelé un responsable des services locaux de l'Agriculture, précisant que 21 hectares ont fait l'objet de plantation en oliviers.

## EL OUED:

## Portes ouvertes sur la Sûreté nationale

Des journées d'information sur les services de la Sûreté nationale ont été ouvertes lundi à El Oued.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été présidée par le contrôleur de police, chargé du service central de la santé, de l'action sociale et des sports à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), Salah Hamdane Belarbi. Organisée à la salle omnisports de la ville d'El Oued, cette 5<sup>e</sup> édition des journées d'information prévoit une exposition mettant en exergue les missions dévolues à ce corps sécuritaire et les moyens

équipements utilisés dans la lutte contre les différentes formes de crime. Au cours de la cérémonie d'ouverture des portes ouvertes, des vedettes sportives, dont le champion du monde de 3.000 mètres, l'athlète Abdelmadjid Touil, ont été honorés, et des fauteuils roulants ont été remis aux victimes des accidents de la circulation.

Ces journées d'information s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de rapprochement de la Sûreté nationale des citoyens et le raffermissement de leurs relations à la faveur de l'implication du citoyen

dans l'équation sécuritaire, ont indiqué les organisateurs. Mettant à profit ces journées, le représentant de la DGSN a procédé à l'inauguration du siège de la Sûreté de la daïra de Meyh-Ouansa, (30 km Ouest du chef-lieu de la wilaya), d'un célébatorium baptisé au nom du Chahid de la région «Djeghal Tidjani». Le même responsable a, à cette occasion, donné le coup d'envoi d'une compétition de cross-country et de tournois de football inter quartiers et de sports et travail.

Des exhibitions d'arts martiaux reflétant la pré-disposition des services de

la Sûreté nationale dans la lutte contre les différents fléaux sociaux et les formes de criminalité, ont également été exécutées par les éléments des Unités républicaines de sécurité (URS). Il a été prévu à l'occasion un circuit de circulation visant la sensibilisation des petites catégories sur l'usage et le respect du code de la route.

Le programme de cette manifestation de trois jours prévoit des communications sur les différentes missions de ce corps constitué animées par des cadres de la Sûreté de la wilaya d'El Oued.

## BOUIRA : Coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation aux dangers du gaz naturel

Une caravane de sensibilisation aux dangers liés à l'usage des appareils fonctionnant au gaz naturel a été lancée lundi à Bouira pour sillonna plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris auprès de la Protection civile, organisatrice de l'événement.

L'objectif de cette action de sensibilisation est d'expliquer aux citoyens les «risques mortels» qu'ils encourrent en cas d'inhalation de monoxyde de carbone provenant d'un appareil de

chauffage ou d'un chauffe-eau, défective notamment, a indiqué à ce propos M. Doukari Fatalah, responsable au sein de la cellule de communication à la Direction locale de la Protection civile. Organisée en coordination avec les services de la Sonelgaz et de la Direction de la Santé, cette caravane ciblera essentiellement les différentes communes et villages de la wilaya récemment raccordées au réseau de distribution du gaz, a précisé M. Dou-

kari. Au cours de cette campagne qui s'étalera jusqu'à la fin de la période hivernale, les meilleures façons d'utiliser sans danger les appareils fonctionnant au gaz naturel seront présentées aux citoyens présents, a-t-il dit.

«Cette caravane est très importante, au vu du nombre de plus en plus élevé des victimes des inhalations du monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage ou de chauffe-eau», a-t-il souligné.

## SANTÉ

## Plus de 800 élèves à Oran souffrent de troubles du langage

Pas moins de 826 élèves scolarisés d'Oran souffrent de troubles du langage, a-t-on appris lundi à Oran lors de la première rencontre sur les difficultés de scolarisation et de dyslexie chez les enfants. Le chef du service prévention à la Direction de la santé et de la population de la wilaya a souligné à l'APS, en marge de cette rencontre organisée au centre de conventions «Mohamed Benahmed», que 826 élèves souffrant des troubles de langage sont recensés dont des cas de dyslexie en lecture.

La dyslexie est un véritable problème chez les enfants scolarisés et constitue l'une des causes menant à la déperdition scolaire, ce qui nécessite une prise en charge précoce de ces cas, a indiqué le docteur Dehali Larbi.

Dans ce sens, la Direction de la santé et de la population a mis en service, depuis un an, trois centres du groupe pédopsychologique au niveau des polycliniques de Sidi Akid Lotfi, de la localité de Sidi Maarouf et du boulevard de l'ALN (ex Front de mer) pour la prise en charge des enfants, souffrant de cas de dyslexie en lecture, écriture et calcul, a indiqué le chef du bureau de santé scolaire à la DSPS, M. Boukhari Youcef.

Ce groupe pluridisciplinaire œuvre à orienter les cas de dyslexie en lecture aux centres de prise en charge des enfants souffrant des maladies mentales et psychiques pour une meilleure thérapie, a souligné le même responsable.

Il s'attelle également à recenser et déterminer les cas de dyslexie pour une prise en charge précoce, alors que la Direction de la santé et de la population de la wilaya envisage d'organiser une caravane de sensibilisation des enseignants pour recenser des élèves souffrant de dyslexie par un examen et un dépistage précoce, a-t-on ajouté.

Des parents d'élèves participant à cette rencontre, à laquelle ont pris part des praticiens en santé scolaire, des psychologues et des orthophonistes des wilayas d'Oran, de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès, ont appelé à la création de cellules d'écoute au niveau des établissements scolaires d'Oran pour prendre en charge les élèves qui souffrent de troubles du langage.

Pour leur part, des spécialistes ont mis l'accent sur la nécessité de créer des classes spécialisées encadrées par des enseignants de prise en charge des élèves souffrant de dyslexie par le dépistage précoce, surtout à l'âge de huit ans, et d'intensifier les recherches sur ce genre de cas qui constituent l'une des causes de la déperdition scolaire.

Cette rencontre a été marquée par plusieurs interventions abordant la prise en charge des cas de dyslexie par des expériences et des témoignages vivants de cas ayant réussi dans la vie. Plus de 800 élèves à Oran souffrent de troubles du langage.

La rencontre a été organisée par l'Association algérienne de protection des enfants dyslexiques en collaboration avec la DSPS et la Direction de l'éducation et parainnée par l'APW d'Oran.

APS

## ACCIDENT DE LA CIRCULATION 2 morts et 106 blessés en deux jours



Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 98 autres ont été blessées lors de 72 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période du 01 au 02 du mois courant, a indiqué hier un bilan de la direction générale de la sûreté nationale (Dgsn).

D'après les constatations des services opérationnelles de la Dgsn, la majorité des accidents

sont provoqués par l'élément humain en raison de l'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non-respect de la distance de sécurité ainsi que les facteurs liés aux véhicules. A cet effet, la Dgsn réitère son appel aux usagers de la route à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance pour réduire le nombre d'accidents et préserver leur vie et celle d'autrui.

## TÉBESSA : Saisie de 984 unités de boissons alcoolisées

Opérant dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les forces de police relevant de la Sûreté de wilaya de Tébessa, ont saisi le premier de ce mois, quelque 984 bouteilles de boissons alcoolisées et procédé à l'arrestation du trafiquant présumé, a indiqué

hier un communiqué de la direction générale de la sûreté nationale (Dgsn). Avisé des activités délictueuses d'un groupe d'individus qui projettent d'acheminer illégalement une importante cargaison de boissons alcoolisées pour l'écouler par la suite dans la région de Tébessa, les éléments

de la Sûreté nationale ont multiplié leurs recherches sur le terrain ce qui a permis l'interception du véhicule abord duquel se trouvait le suspect et dont la fouille minutieuse a donné lieu à la découverte de 984 unités de boissons alcoolisées de différentes marques.

## TIZI OUZOU Un homme retrouvé mort dans son véhicule

Un homme a été retrouvé mort avant-hier à la nouvelle ville de Tizi Ouzou. Selon des témoins, la victime était allongée dans son véhicule lorsqu'un commerçant qui ouvrait le matin l'a aperçue. Après, son transfert vers la morgue du CHU Nédrir de la même ville, son corps a été identifié répondant au initiale de B.A et âgée de 32 ans.

Une enquête a été ouverte afin d'éclaircir les circonstances de la mort du jeune dans son véhicule sachant que le corps ne portait pas de traces de sévices ou de violences physiques. Par ailleurs, il est à rappeler que des cas similaires se multiplient dans la ville de Tizi-Ouzou et ses environs ces derniers mois. Il n'y a pas si longtemps, un autre corps a été retrouvé à Ihasaouen à la sortie Sud de la ville.

K. N. A.

## BORDJ BOU ARRÉRIDJ Une caravane de sensibilisation contre les accidents domestiques

La direction de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arréridj organise une caravane de sensibilisation contre les accidents domestiques.

Cette caravane a démarré le 3 novembre et s'achèvera le 7 du même mois.

Il est ainsi prévu que cette caravane sillonne plusieurs communes de la wilaya, qui ont été choisis parmi ceux les plus exposés au danger des asphyxies, causées par de mauvaises évacuations des gaz brûlés ou des

équipements de chauffage mal installés ou défectueux.

Des orientations, conseils et recommandations pour une meilleure protection et prévention contre les risques d'asphyxie seront également dispensés.

Rappelons que la wilaya de Bordj Bou Arréridj a enregistré depuis le début de l'année pas moins de 53 interventions qui ont permis de sauver 92 personnes et malheureusement 5 personnes ont perdu la vie.

Mouad B.

## 3656 infractions enregistrées par la police de l'urbanisme durant le mois de septembre

Les unités de la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement (Pupe) ont enregistré durant le mois de septembre dernier, quelque 3 656 infractions dont 2 068 liées à l'environnement et 1 588 aux infractions liées à l'urbanisme. Les mêmes services ont procédé durant cette période à la remise de 4 031 de rapports aux services concernés (parquet), a indiqué hier un communiqué de la Sûreté nationale.

Chargées de lutter contre toutes formes de constructions illicites, d'occupations illégales du sol et de combattre les atteintes à l'environnement, à l'hygiène et la salubrité publique, les unités de la Pupe travaillent en étroite collaboration avec les services locaux, à travers l'ensemble du territoire national.

## EL OUED : Saisie de 20 kg de cannabis

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de drogue et de stupéfiants, les forces de la police, relevant de la sûreté de wilaya d'El Oued, viennent de réussir un véritable coup de filet en procédant le 31 octobre dernier à une saisie record de drogue qui s'élève à plus de 20 kg de cannabis traité, a indiqué dans un communiqué la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

Selon la même source, les policiers ont agi sur la base d'informations ayant trait à la présence d'un individu qui s'apprêtait à acheminer une importante quantité de drogue destiné à la vente dans la région d'El Oued. Aussitôt informés, les éléments de la Sûreté nationale ont déployé un important dispositif sécuritaire en dressant plusieurs points de contrôle inopiné autour du périphérique de cette ville. Identifié à bord d'un véhicule utilitaire, le suspect âgé de 33 ans, a été arrêté et la perquisition dudit véhicule a donné lieu à la découverte de 20 kg de cannabis traité.

## M'SILA

### Un chômeur tente de s'immoler par le feu à l'intérieur du siège de la daïra de Magra

Un homme répondant aux initiales de M.F, âgé de 31 ans, a tenté de s'immoler par le feu, lundi dernier, à l'intérieur du siège de la daïra de Magra, une soixantaine de kilomètres de M'Sila.

L'homme à la recherche d'un

emploi a voulu exprimer sa colère de ne pas être recruté dernièrement. Il s'est aspergé d'essence mais il a été neutralisé par les policiers qui étaient sur place et conduit à l'hôpital.

Mouad B.



## GAZ DE COMBUSTION: 187 personnes décédées par asphyxie en 10 mois

187 personnes sont décédées par asphyxie causée par les gaz de combustion durant la période allant de janvier à octobre de l'année en cours, a indiqué lundi la Protection civile dans un communiqué. Plus de 1700 personnes ont été intoxiquées ou intoxiquées par les gaz brûlés «dont 230 sont malheureusement mortes durant l'année écoulée (2012)», a précisé la même source. «Chaque année, plusieurs cas de

décès par asphyxie causée par les gaz de combustion et autres sont enregistrés par les secours de la protection civile», explique dans le communiqué. Selon la protection civile, la majorité des cas de décès par asphyxie causés par des gaz sont dus à une erreur de prévention en matière de sécurité. La mauvaise ou le manque de ventilation, la non-conformité des équipements de chauffage, le mauvais montage

et mise en œuvre de ces équipements par un personnel non qualifié, sont entre autre, les causes des accidents recensés par les services de la protection civile.

Dans le but de sensibiliser sur la question, la direction générale de la protection civile a lancé depuis le 3 novembre en cours, une semaine de prévention et de sensibilisation des citoyens au niveau de l'ensemble du territoire nationale.

## SKIKDA: Perpétuité pour un père et son fils pour homicide volontaire

Le tribunal criminel près la Cour de justice de Skikda a condamné, dimanche tard dans la soirée, à la prison à perpétuité un homme (K.M., âgé de 63 ans) et son fils (K.B., âgé de 21 ans) pour homicide volontaire contre une jeune fille (âgée de 28 ans, fille du premier condamné et sœur du second) égorgée dans la commune de Kerkera (Ouest de Skikda), apprend-on de source judiciaire. La sœur de la victime (K.F.) a écopé de trois ans de prison pour avoir tenté d'entraver la justice et effacé les traces du crime en lavant le couteau utilisé dans le meurtre.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de mars passé lorsque la victime a été retrouvée égorgée dans sa chambre au village Ali Bouchebche dépendant de la commune de Kerkera. Le père et le frère de la victime avaient alors tenté de faire croire à la thèse du suicide. Le rapport du médecin légiste a révélé qu'il était impossible pour la victime de se donner une mort aussi violente. Les raisons du crime n'ont pas encore été élucidées. Le parquet avait requis la peine de mort contre l'homme et son fils et cinq ans d'emprisonnement contre la sœur de la victime.

APS

## TÉMOIGNAGE

**Le 18<sup>e</sup> Sila accueille «Témoignage, 10 ans de presse (1962-1972)» de Youcef Ferhi**

Ayant participé à la création des premiers journaux publics de l'Algérie indépendante, le journaliste Youcef Ferhi a rassemblé les souvenirs de ces années dans «Témoignage, 10 ans de presse (1962-1972)», un livre publié chez les éditions Dahlab à l'occasion de la 18<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Alger (Sila).

Pour Brahimi Mohamed El Mili, qui a préfacé le livre, l'ouvrage de M. Ferhi «vient à point nommé pour combler un vide et surtout remettre en cause pas mal d'idées préconçues et d'affirmations erronées» sur les conditions dans lesquelles les premiers journaux sont nés au lendemain de l'indépendance. «Il était temps qu'un des acteurs et non des moindres apporte son témoignage établi par des documents, à l'écriture de l'histoire de la presse nationale», ajoute le préfacier. M. Ferhi témoigne d'abord de la naissance, le 19 septembre 1962, du premier numéro du premier quotidien national d'information d'expression française, «Al Chaâb», lancé sous l'égide du Front de libération nationale (FLN). «La mission de créer un grand quotidien avait été confiée par Mohamed Khider, membre du Bureau politique du FLN chargé de l'information et des finances, à Salah Louanchi aidé de Serge Michel», précise-t-il.

L'auteur raconte comment après la parution d'*«Al Chaâb»* en arabe, le 11 décembre 1962, l'édition française changera de titre le 21 mars 1963 «sans tambour ni fanfare» et deviendra *«Le Peuple»*, qui changera à son tour de titre après une «fusion avortée» avec l'organe proche des communistes *«Alger Républicain»*, pour prendre celui d'*«El Moudjahid»* à partir du 19 juillet 1965. Il raconte aussi le déroulement, en 1964, du premier stage de formation de journalistes qui a duré trois mois et qui a permis à 27 stagiaires de s'initier aux fondamentaux du journalisme. Après l'expérience d'*«Al Chaâb»* en français, M. Ferhi revient dans son témoignage sur sa participation au lancement du quotidien *«Alger ce soir»* le 15 avril 1964, soit à la veille de la tenue du premier congrès du FLN après l'indépendance (16-20 avril).

La direction d'*«Alger ce soir»* a été confiée à Mohamed Boudia, la rédaction en chef à Serge Michel et Youcef Ferhi, lui, est nommé chef de rubrique des informations générales accrédité auprès de l'Assemblée nationale. Après 18 mois, le journal cessa de paraître le 7 septembre 1965, signale-t-il. Dans son témoignage, l'auteur s'attarde sur la naissance de l'hebdomadaire gouvernemental *«Algérie Actualités»* qu'il a lui-même fondé et conçu comme magazine, à la demande du ministre de l'Information Bachir Boumaza, a vu le jour le 24 octobre de la même année. Il en assura la direction jusqu'en 1972, le titre ayant fini par disparaître en mars 1997.

M. Ferhi termine son livre-témoignage par une série de chapitres sur l'Union des journalistes algériens (UJA), la publicité, la diffusion de la presse nationale et la relation presse-pouvoir. Une vente-dédicace sera organisée, samedi, avec l'auteur au stang des éditions Dahlab au Sila qui se tient jusqu'au 9 novembre au palais des expositions des Pins maritimes (Safex).

APS

## BORDJ BOU ARRERIDJ

# Clôture du 11<sup>e</sup> Festival d'interprétation musicale individuel ou duo

Mouad B.

Le 11<sup>e</sup> Festival national d'interprétation musicale «individuelle et duo» s'est clôturé, lundi soir, en plein air au parc d'attraction de Bordj Bou Arreridj avec la consécration de plusieurs lauréats. Cette 11<sup>e</sup> édition qui a débuté le 31 octobre dernier jusqu'au 5 novembre, a regroupé 38 wilayas des quatre coins du pays et pas moins de 147 musiciens

dont 12 filles. Ce Festival initié par la Ligue des activités culturelles et le ministère de la Jeunesse et des Sports a été une occasion pour les musiciens instrumentalistes solistes et duos de tous âges, a indiqué M. Baïbèche Abdelghani, soulignant toutefois que la manifestation cible, en premier lieu, les jeunes et les virtuoses en herbe dont le talent gagnerait à être révélé au grand public.



## «LE DERNIER ÉTÉ D'UN JEUNE HOMME» DE SALIM BACHI

### Une plongée dans l'intimité de Camus

Les années d'adolescence et de formation de l'écrivain et penseur français né en Algérie, Albert Camus (1913-1960), sont au centre du livre *«Le dernier été d'un jeune homme»*, un roman sur la vie du Prix Nobel de littérature signé Salim Bachì aux éditions Barzakh. Pour son septième roman, paru à l'occasion du centenaire de la naissance de Camus, Salim Bachì s'est glissé dans la peau de l'auteur de *«La Peste»* pour un voyage au Brésil que l'écrivain a effectué par bateau en 1949, quatre ans après les massacres du 8 mai 1945.

Lors de cette traversée, le personnage de Camus, souffrant d'une rechute de la tuberculose, se souvient des premières années de la maladie qu'il traîne depuis l'âge de dix-sept ans et de son impact sur sa formation littéraire et philosophique. Construit en vingt chapitres, ce roman de 267 pages, raconté à la première personne du singulier, oscille entre le récit du voyage et les réminiscences de Camus, enfant et lycéen, puis écrivain et journaliste reconnu. Des souvenirs que Salim Bachì fait raisonner avec des thèmes majeurs de l'œuvre du romancier, philosophe et dramaturge français. Par l'introspection et les retours en arrière, il évoque le sentiment de l'absurde développé par Camus dans *«Le*

*mythe de Sisyphe»* (1942) ou encore l'attachement à la beauté et civilisation de la Méditerranée dans *«Noçes»* (1939).

Ces thèmes sont abordés à travers des récits d'expériences personnelles de Camus, de portraits de membres de sa famille, de rencontres amoureuses et intellectuelles, mais aussi par le souvenir d'auteurs (André Gide, André Malraux, etc.) qui ont marqué le jeune Albert, dès ses années de lycée à Alger. Salim Bachì dépeint un Camus à la fois seul et tourmenté, orphelin marqué par sa condition d'enfant pauvre et par la surdité de sa mère, mais aussi épuré et joyeux, multipliant conquêtes féminines et voyages. Avec une langue classique et un style mesuré, proche dans de nombreux passages des phrases lapidaires et profondes de Camus, Salim Bachì réserve également des passages aux personnages déterminants dans la formation intellectuelle du penseur, comme Jean Grenier, son professeur, ou Gustave, l'oncle maternel. Salim Bachì met aussi en lumière les rapports ambiguës de Camus aux Algériens et à la réalité coloniale, dans une Algérie sous domination française, et apporte un éclairage sur la position controversée de l'auteur de *«L'étranger»* sur l'indépendance. Grâce à ce por-

trait romancé d'un écrivain et philosophe majeur du vingtième siècle, brossé avec une admiration évidente pour l'homme de lettres, mais sans concession aux erreurs politiques de l'intellectuel humaniste et engagé, Salim Bachì convie le lecteur à une réflexion profonde sur les rapports entre vie et création littéraire. Dans ce dernier roman -également paru en France- il propose un récit dans la veine des romans initiatiques sur le parcours de créateurs comme *«Le portrait de l'artiste en jeune homme»* de l'Irlandais James Joyce (1882-1941), autre écrivain dont se revendique l'auteur algérien et dont l'empreinte transparaît dès *«Le chien d'Ulysse»*, son premier roman publié en 2000. A quarante-deux ans, Salim Bachì est considéré avec EL Mahdi Acherrouri et Mourad Djebel, entre autres, comme un des écrivains les plus talentueux de sa génération. Salué par la critique et traduit dans plusieurs langues, il s'est distingué dès son troisième roman *«Tuez-les tous»* (2006) où il s'est mis dans la peau d'un des auteurs des attentats du 11 septembre 2001 à New York, par ses choix de héros sujets à polémique. Installé en France depuis 1997, S. Bachì a reçu le Prix Goncourt du premier roman en 2001 et le Prix Tropiques en 2004.

## 18<sup>e</sup> SILA

### Intérêt pour la littérature algérienne francophone et les classiques français

Le goût des lecteurs algériens, parmi les visiteurs du Sila (Salon international du livre d'Alger), pour la fiction, le roman historique et les classiques de la littérature française se confirme encore à l'occasion de cette 18<sup>e</sup> édition, révélant une tendance qui se renforce d'année en année depuis l'existence du Salon.

Dès l'ouverture du salon au public, jeudi dernier, les différents stands d'éditeurs algériens et étrangers parmi ceux qui proposent les ouvrages de littérature (fiction, roman et classiques) ne désemplissent pas, preuve que «le lectorat (algérien) + a encore soif+ d'ouvrages sur l'histoire et de romans inspirés de son quotidien», ainsi que l'a résumé le responsable des éditions Apic. L'actualité algérienne et du monde arabe connaissent eux aussi un certain succès, surtout auprès des jeunes lecteurs, même si ces sujets sont proposés sous forme d'essais, a-t-on constaté sur place. Des lecteurs plus âgés et portés sur le roman se retrouvent en nombre, en nombre, aux stands des éditeurs spécialisés dans la littérature, à l'instar des éditions Barzakh dont le responsable appuie les affirmations de ses collègues éditeurs concernant la demande du lecteur algérien «attiré par les romans tirés du vécu».

De leur côté, des visiteurs du salon, interrogés par l'APS, confirment le constat des éditeurs. Tout en avouant être «influencés» par la «médiation de certains auteurs»,

ils disent rechercher naturellement dans le roman sentiment l'évasion qu'il procure au lecteur. L'intérêt pour le roman historique et les mémoires de figures marquantes de l'histoire de l'Algérie, ancienne et plus récente -une tendance apparue depuis quelques années- est motivé, lui, par le besoin de «connaître les «petites histoires

«très restreint», «avisé et à la recherche d'œuvres ou d'auteurs précis», alors que le livre religieux, ou encore les ouvrages académiques connaissent un succès renouvelé année après année.

#### Files d'attente interminables pour Mosteghanemi et Khadra

Ahla Mosteghanemi, l'une des romancières les plus lues à travers les pays arabes a marqué son passage au Sila en fêtant avec ses lecteurs algériens le 20ème anniversaire de la sortie de *«Dhakirat el djamaa»* (Mémoires de la chair), son premier roman, une œuvre qui connaît toujours un succès populaire en dehors de l'Algérie, plusieurs fois primé et adapté à l'écran. A cette occasion, plusieurs centaines de lecteurs n'ont pas hésité à attendre de longues heures avant d'obtenir la dédicace de leur auteur préféré que d'aucuns considèrent comme «avec Assia Djebar, (comme) la meilleure ambassadrice de la littérature algérienne».

Son confrère francophone, Yasmine Khadra, a lui aussi créé l'événement deux jours de suite aux éditions Casbah, son éditeur algérien, où les admirateurs de l'auteur formant des queues interminables ont dû patienter avant de se faire dédicacer son dernier roman, *«Les anges meurent de nos blessures»*. Le 18<sup>e</sup> Sila se poursuit jusqu'à vendredi au Palais des expositions des Pins maritimes.

# DOULEUR DANS LE BRAS : Et si c'était un infarctus ?

## Les 3 gestes qui sauvent

Chaque année, 53 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. 50 000 d'entre elles en décèderont (soit 135 personnes par jour), ce qui représente 10 fois plus que le nombre de morts sur la route. Pourtant, 7 fois sur 10, ces arrêts cardiaques surviennent devant témoin, mais rares sont encore ceux qui savent pratiquer le massage cardiaque ou utiliser un défibrillateur. Or, sans une prise en charge immédiate, plus de 90% des arrêts cardiaques sont fataux.

«Préparez-vous à être prêts», c'est donc le message lancé à l'occasion de la Journée mondiale des premiers secours. Objectif : nous interroger sur le rôle que nous pouvons jouer face aux risques qui nous entourent et notamment sur les risques cardiaques.

On vous propose 3 gestes qui sauvent (appeler, masser, défibriller).

## Les signes qui doivent alerter les femmes

Les symptômes les plus connus sont :

- Une douleur très intense au niveau de la poitrine qui dure plus

de 10 minutes. Vous aurez l'impression que votre poitrine est serrée ou écrasée, comme dans un étouffement. Cette sensation peut survenir de jour comme de nuit, au repos ou à l'effort. La douleur peut également se propager vers les mâchoires, les bras (surtout gauche) ou le creux de l'estomac.

Mais chez les femmes, les symptômes d'un infarctus du myocarde peuvent parfois être différents de ceux observés chez un homme : Plus que les hommes, les femmes risquent de présenter des symptômes atypiques d'infarctus comme :

- Des douleurs dans le cou, les épaules, le haut du dos, et un inconfort abdominal,
- Des essoufflements,
- Des nausées et vomissements,
- Une transpiration élevée,
- Des vertiges et étourdissements,
- Ou encore, une fatigue inexplicable

Si ces symptômes atypiques apparaissent plus souvent chez les femmes que chez les hommes, c'est peut-être parce qu'il est plus fréquent que ce soit les petits vaisseaux qui se bouchent chez les femmes, et non uniquement les grosses artères coronaires.



# Palpitations : relaxez-vous

Ressentir des palpitations, c'est non seulement désagréable mais cela nous inquiète souvent. Que signifie ce phénomène de palpitations cardiaques et comment réagir lorsque cela arrive ?

D'habitude, cet organe «palpite» dans la discrétion absolue. Mais parfois, on peut ressentir une impression de coup dans la poitrine, avec des battements plus forts, plus rapides, voire irréguliers (extrasystoles).

Si les palpitations touchent un grand nombre de personnes, elles prennent de multiples visages.

Les épisodes peuvent durer de quelques secondes... à quelques heures, être quotidiens ou rares. Dans la plupart des cas, il n'y a pas à s'inquiéter, ce n'est pas grave.

Devant ces «sauts» du cœur, la première chose à faire est de se **re-lâcher**. Commencez par vous asseoir, et respirez calmement et profondément pendant quelques minutes. Si vous avez abusé du café ou d'autres excitants, boire quelques verres d'eau devrait aider à ramener le cœur à des pulsations plus raisonnables. Le tabac est aussi à bannir pendant les heures qui suivent.

## Mieux vaut consulter

Les palpitations sont parfois le signe d'un problème cardiaque, et seul un examen approfondi permet de lever le doute. «Mieux vaut consulter afin de ne pas prendre le risque de passer à côté d'une pathologie cardiaque», martèle un cardiologue.

Après avoir vérifié le rythme du cœur avec son stéthoscope, le médecin vous posera



quelques questions, notamment pour connaître vos antécédents. Il pourra réaliser un électrocardiogramme, qui enregistre l'activité du cœur.

Si les résultats ne sont pas probants, un enregistrement de vingt-quatre heures (holter), réalisé par le port d'un petit appareil est envisagé. «Rien ne lui échappe, ce qui permet d'augmenter les chances de détecter une anomalie», explique le cardiologue. Une épreuve d'effort est parfois nécessaire, car certains troubles ne peuvent être repérés que par ce moyen.

## Quand s'inquiéter ?

Si les palpitations s'accompagnent de difficultés respiratoires, de vertiges ou d'une douleur thoracique évoquant un infarctus, vous devez contacter le 16 ou le 14 sans perdre une minute. C'est une urgence !

## Un traitement seulement si c'est gênant

Certaines plantes (valériane, passiflore) peuvent aider à combattre le stress, responsable de palpitations.

Le médecin peut aussi prescrire des médicaments (antiarythmiques, bêta-bloquants) pour régulariser le rythme cardiaque...

Mais uniquement si les symptômes constituent une réelle gêne dans la vie quotidienne. Et, bien sûr, si les palpitations ont permis de mettre en lumière un trouble du cœur, qui devra être traité. Mais le plus souvent, un traitement ne s'impose pas.

## HUILES VÉGÉTALES : elles nous protègent des maladies cardiaques



Selon une récente étude américaine, les huiles végétales ne seraient pas nocives pour notre organisme. Au contraire, les chercheurs conseillent d'en consommer quatre cuillères par jour pour préserver notre cœur.

L'huile végétale ne sert pas simplement à donner du goût aux chips, consommée jusqu'à quatre cuillères à soupe par jour, elle protégerait le cœur. C'est ce que laisse entendre une étude américaine parue dans la revue *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics* et révélée par le *Daily Mail*.

Les chercheurs de l'Université du Missouri ont mené 15 essais cliniques sur 500 adultes. Les conclusions révèlent que les acides gras Omega-6, soit les acides linoléiques, présents dans les huiles végétales, permettent de réduire le niveau de cholestérol dans le sang et diminuer ainsi les risques de maladies cardiaques. Autre nouveauté importante : l'équipe américaine indique que l'acide linoléique ne favorisera pas les inflammations, comme l'affirme une précédente étude réalisée sur des animaux.

### A consommer avec modération

Pour rappel, les huiles dont parlent les chercheurs sont faites à partir de plantes comme le tournesol, le maïs ou le soja et utilisées pour cuisiner de grandes quantités de nourriture ou simplement à la maison, dans l'alimentation de tous les jours.

L'un des auteurs de l'étude, le nutritionniste Kevin Fritsch a expliqué au *Daily Mail* : «Nous ne disons pas qu'il faut consommer de l'huile végétale sans arrêt. Mais nos recherches suggèrent qu'on peut réussir un régime sain pour le cœur en utilisant de l'huile de tournesol, de soja, de maïs plutôt que des matières grasses animales lorsqu'on cuisine».

## IL Y A PLUS DE RISQUE D'INFARCTUS QUAND IL FAIT FROID

Un lien entre la chute de la température et l'infarctus du myocarde a été mis en évidence par des chercheurs britanniques.

Une étude publiée dans la revue *British Medical Journal* a révélé qu'une diminution de la température ambiante d'un seul degré provoquait une hausse de

2% du risque d'infarctus au cours des 28 jours qui suivent la chute du thermomètre. Les chercheurs ont étudié les cas de près de 85 000 personnes admises à l'hôpital pour cause d'infarctus du myocarde. Ils sont parvenus à établir que la réduction de la température ambiante sera fortement as-

sociée à une hausse du risque d'infarctus, notamment au cours des quinze premiers jours suivants la baisse de température. L'étude rapporte également que les personnes âgées de 75 à 84 ans sont particulièrement vulnérables au froid, ainsi que les patients atteints de cardiopathie

coronaire. «Le risque d'infarctus du myocarde chez les personnes les plus vulnérables pourrait être réduit par des programmes d'intervention et des mesures mises en place lorsque les prévisions annoncent une baisse de la température», indiquent les principaux auteurs de l'étude.

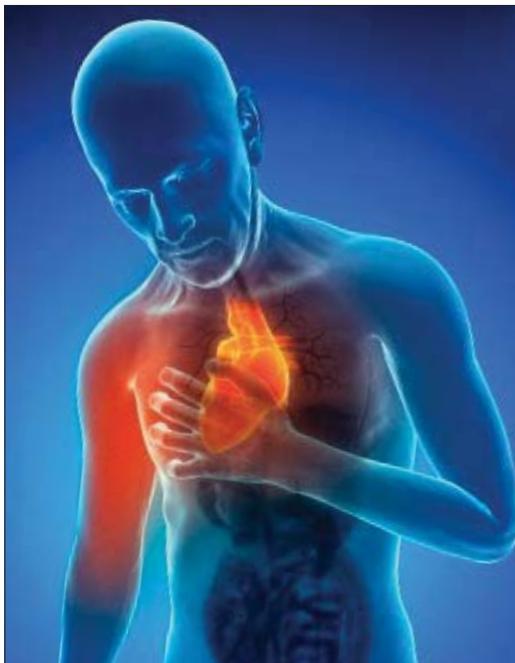
# CRISE CARDIAQUE

## Un nouveau traitement réduit les risques

Un nouveau traitement anticoagulant, la bivalirudine, permettrait de diminuer les risques de décès ou saignement grave en cas d'infarctus. Ce médicament pourrait être utilisé dès la phase pré-hospitalière chez les patients transférés en urgence.

Une équipe de chercheurs a travaillé sur un anticoagulant à utiliser en urgence, capable de réduire les risques de décès liés à l'infarctus de 8,5 % à 5,1 %. Les scientifiques, dirigés par le docteur Philippe-Gabriel Steg, d'une unité de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), ont mené un grand essai clinique international, baptisé Euronax, dans 9 pays européens, impliquant plus de 2 200 patients. Publié dans la revue *The New England Journal of Medicine*, ces résultats indiquent le meilleur traitement anticoagulant à administrer avant l'arrivée à l'hôpital en cas d'infarctus.

La crise cardiaque demeure la première cause de décès dans le monde. La solution en cas d'urgence consiste en une dilatation des artères afin que le sang puisse circuler de nouveau jusqu'au cœur. Cet acte médical nécessite un traitement anticoagulant injectable, qui comporte certains dangers. «En dilatant les artères, on fluidifie également le sang avec le risque que, si une hémorragie se déclare, on ne puisse pas la juguler».



### Les bénéfices de la bivalirudine

Les chercheurs ont donc travaillé sur le traitement classique, l'héparine, et un autre, plus spécifique, appelé bivalirudine, utilisé avant l'arrivée à l'hôpital par les équipes d'urgents et de Samu. «Après 30 jours de suivi, la bivalirudine a réduit le risque de décès ou de saignement grave de 8,5 % à 5,1 % et le risque de décès, infarctus du myocarde ou saignement mal-jeu de 9,2 à 6,6 % ; en comparaison avec la stratégie utilisant l'héparine», déclare l'Inserm. La mauvaise nouvelle est que ces bénéfices sont liés à une augmentation du risque de thrombose à l'intérieur d'un stent, un dispositif métallique glissé dans les artères pour les maintenir ouvertes. Pourtant, «les bénéfices sont robustes et concordants dans tous les sous-groupes testés, et notamment concordants quels que soient le type de traitement antiplaquétaire oral, ou la voie d'accès artériel utilisée pour l'angioplastie (accès artériel radial ou fémoral)».

Ces résultats ouvrent la voie à une utilisation de la bivalirudine comme anticoagulant dès la phase pré-hospitalière de l'infarctus du myocarde chez les patients transférés en urgence, conclut l'Inserm.

## Boostez votre cœur en 2 heures par semaine

**Les femmes qui marchent au moins deux heures par semaine ont 30% de risque en moins de souffrir d'une attaque cardiaque. Qu'est-ce que vous attendez pour aller marcher ?**

**Il fait bon et le soleil est de retour ! C'est le moment idéal pour oublier le métro et marcher un peu, votre cœur vous dira merci !**

**Une étude récente sur la santé des femmes a révélé que la marche était un excellent moyen de se prémunir contre les maladies cardiaques. En effet, pour les femmes qui marchent deux heures par semaine ou plus, le risque d'attaque**

**cardiaque est réduit de 30% et pour les femmes qui marchent régulièrement et à vive allure, le risque est réduit de 37%. Cette étude a également établi que les femmes qui marchent vite réduisent leur risque d'attaque cérébrale de 25%.**

**L'explication ? Les activités physiques sont à priori toutes bénéfiques pour la bonne santé du cœur, mais pour les femmes qui n'aiment pas particulièrement le sport, la marche est un bon compromis et l'on peut parcourir des kilomètres sans même s'en rendre compte !**



MOSTAGANEM

## Commémoration du 59<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Chahid Benabdelmalek Ramdane

**La wilaya de Mostaganem a commémoré lundi le 59<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Chahid Benabdelmalek Ramdane qui a déclenché la glorieuse guerre de Libération nationale dans la région.**

La cérémonie de commémoration, qui a eu lieu dans la commune éponyme à l'est de la wilaya, a été marquée, en présence des autorités de wilaya et de membres de la famille révolutionnaire, par la levée des couleurs nationales et la lecture de la *Fatiha* du Livre Saint à la mémoire des chouhada tombés au champ d'honneur.

Les sacrifices et les qualités du héros Benabdelmalek Ramdane ont été soulignés lors de cette cérémonie où les présents ont insisté sur l'écriture de l'histoire pour préserver la mémoire collective et faire connaître les parcours héroïques des moudjahidine et des martyrs aux générations montantes et futures.

Une exposition de photos du chahid, de ses compagnons et de chouhada de la région a été montée à cette occasion au centre culturel de la commune.

Le Chahid Benabdelmalek Ramdane (1928-1954) est l'un des membres du groupe des 22 qui a déclenché la glorieuse guerre de libération nationale du 1er novembre dans



la région de la Dahra. Il s'est intéressé depuis 1946 au militantisme en adhérant au Parti du peuple algérien (PPA), puis au Mouvement de triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et ensuite à l'Organisation secrète (OS).

De retour de France en 1951, ce héros a intensifié son activité avant d'être arrêté en 1952 et emprisonné. Il s'est évadé deux fois de la prison. Benabdelmalek Ramdane se rendit ensuite dans l'Ouest du pays où il assuma des postes de commandement dont adjoint du chahid Larbi Ben M'hidi à la wilaya V historique.

Il mena un grand rôle dans la planification militaire dans la Dahra en dirigeant des opérations contre le colonisateur lors du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale.

Benabdelmalek Ramdane est tombé au champ d'honneur le 4 novembre 1954 près de Sidi Ali, dans un accrochage entre son faoudj et des soldats de l'armée française à la forêt de Ouled si Larbi.

## PUBLICATION

### «Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie» de Michel Cornaton en librairie

Publié initialement en 1967 en France, le livre «Les camps de regroupement de la guerre d'Algérie» de Michel Cornaton, vient d'être édité en Algérie par les éditions Saïhi avec le soutien du ministère de la Culture dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance.

Le livre reprend une étude par laquelle l'auteur, qui a connu les camps de regroupement en Algérie coloniale, lors de son service militaire (1959-1960) avant de revenir les étudier à l'indépendance, a soutenu son doctorat en sociologie. «Voici un livre solidement documenté, et documenté avec bonne foi, sur la tragique histoire des regroupements algériens avant et après la guerre. Car - et c'est le grand intérêt de cette étude - elle ne s'arrête pas en 1962, et elle nous apprend que les regroupés, en majorité, sont demeurés sur place après que le droit leur a été rendu de revenir dans leur ancien foyer», écrit l'ethnologue Germaine Tillion dans la préface.

Dans la première partie de l'étude, Michel Cornaton, qui a enquêté auprès de 160 centres regroupant 170.000 personnes, affirme que les premiers camps de regroupement sont apparus au moment où l'armée coloniale a conquis de vastes territoires. «Pour organiser ces territoires sont créés, en 1844, les Bureaux arabes. Un de leurs principaux objectifs sera de rassembler et de fixer les populations. On a toujours prétendu que les Bureaux arabes envisageaient surtout cette concentration sous l'angle de la sécurité

à assurer au pays», souligne-t-il. Si pour l'auteur «il ne fait pas de doute que le regroupement des habitants, dispersés en de nombreux petits douars, a grandement facilité les opérations de pacification», il n'en demeure pas moins que la première raison de la création de ces villages de misères fut «d'abord de s'emparer de l'esprit du peuple algérien, après s'être emparé de son corps».

«Les officiers de 1850 allèrent des mobiles militaires pour justifier leur politique colonialiste, de la même façon que ceux de 1960 prétexteront des motifs humanitaires pour recouvrir une politique de regroupement à objectif exclusivement militaires. Assurément, les canonnements sont à inscrire dans la logique même du colonialisme», soutient M. Cornaton.

La guerre de Libération nationale a été, selon lui, marquée par la naissance et le développement d'une politique officielle des regroupements pratiquée par les autorités coloniales françaises de 1959 à 1961. «De l'aveu même des autorités françaises, les regroupements sont avant tout une machine de guerre qui permet de couper l'ALN (Armée de libération nationale) de ses assises populaires et de ses soutiens logistiques indispensables», relève l'auteur qui estime à plus 2,3 millions personnes parquées dans les camps, conséquemment à la politique des «zones interdites», soit 26% de la population musulmane.

Dans les chapitres V et VI, M. Cornaton a analysé les conditions de vie déplorables dans



les camps durant la colonisation comme il s'est attardé sur les conséquences de cette politique qui a complètement bouleversé la société rurale algérienne.

La deuxième partie du livre est consacrée à «la situation des regroupés et des regroupements après l'indépendance dans plusieurs régions du pays comme Ain Témouchent, la Grande Kabylie, Collo et Ain M'lila. Le chercheur a été amené à constater des regroupements «en augmentation» dans des régions où le secteur socialiste prédomine, «stationnaires» dans les zones à vocation surtout agricole et «en diminution» dans les régions

montagneuses déshéritées, avant d'approfondir leurs caractéristiques sociologiques axées autour du phénomène de «déracinement spatio-temporel».

Les actions initiées par l'Etat algérien nouvellement indépendant pour prendre en charge ce «lourd héritage» a constitué le thème de la dernière partie de cette étude. «Pour n'avoir pas réfléchi à l'expérience des regroupements, l'Algérie a construit des centres ruraux qui rassemblent trop souvent à des centres de regroupements», déplore-t-il.

APS

**RENCORE**  
Des historiens appellent à ouvrir les archives de l'Histoire aux chercheurs

Des historiens participant au colloque international sur le «Concept de l'Etat algérien dans son évolution depuis l'ère contemporaine aux accords d'Evian 1962», organisé lundi par l'Université de Tizi Ouzou, ont proné la nécessité d'ouvrir les archives de l'Histoire nationale aux chercheurs, et appelé les moudjahidine à écrire leurs mémoires.

Des intervenants, durant cette rencontre, ont souligné l'importance de la satisfaction d'une telle doléance par «l'imperatif de s'astreindre à l'objectivité dans l'écriture de l'histoire du pays, en mettant les documents et archives nécessaires à cette œuvre à la disposition des historiens et des chercheurs».

Ils ont également appelé les moudjahidine à livrer leurs témoignages sur la Révolution en écrivant leurs mémoires. Abordant le concept contemporain de l'Etat algérien, qui a pris nettement forme avec l'avènement de l'Etat institué par l'Emir Abd elkader, des conférenciers ont rappelé l'œuvre menée par le colonialisme français durant le XIX<sup>e</sup> siècle pour «saper et déstruire les fondements de la société algérienne, dans le but d'achever sa conquête et d'asseoir sa domination sur la population autochtone».

Des universitaires ont mis en exergue, dans ce contexte, l'échec des multiples soulèvements populaires, au nombre de 102, qui ont été enregistrés durant 70 ans à travers les différentes régions du pays. Un échec qu'ils ont expliqué par le «caractère dispersé et isolé» des insurrections populaires contre l'occupant.

Le Mouvement national, qui a été enclenché durant la première décennie par l'Emir Khaled, en passant par l'Etoile nord-africaine et le Parti du Peuple algérien, a tenu compte de cette donnée de l'histoire, pour préparer le lit de l'unité nationale dans l'action, un processus qui a abouti au déclenchement de la lutte armée de libération nationale, qui a vu l'Algérie se soulever, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, comme un seul homme, pour le recouvrement de la patrie spoliée.

L'objectif de ce colloque, tel qu'explicité par ses organisateurs, est de permettre au large public et, surtout, aux étudiants, de s'imprégner du «processus de la création, à travers le cheminement de l'histoire, de l'Etat algérien contemporain, afin d'en affirmer l'appartenance et l'attachement», a souligné Chafai Hacène de l'Université de Tizi Ouzou.

## SAHARA OCCIDENTAL

**Sidati : «La demande d'élargissement du mandat de la Minurso devient internationale»**

**La demande de l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental devient «de plus en plus» internationale, tant la situation est «gravissime et explosive» dans les territoires occupés du Sahara occidental, a indiqué lundi le ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati.**

«La demande de l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara occidental acquiert de plus en plus une dimension internationale, tant la situation est gravissime et explosive dans les territoires occupés», a déclaré M. Sidati dans un entretien à l'APS.

Il a ajouté qu'il était «plus que nécessaire» à la communauté internationale de s'investir «davantage» pour «mettre fin aux violations caractérisées» marocaines contre le peuple sahraoui, précisant que «cette colonisation représentait une insulte à la conscience universelle». «La communauté internationale, particulièrement les Nations unies, doit répondre aux cris de détresse de la population sahraouie en élargissant le mandat de la Minurso pour constater la répression et l'oppression qui nous subissons au quotidien», a-t-il soutenu. Il a indiqué, dans



ce sens, que le Parlement européen (PE) avait déploré le non-élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme dans les territoires occupés, précisant que le rapport Charles Tannock adopté récemment par le PE est «très clair» sur la violation des droits de l'Homme.

Evoquant la spoliation par le Maroc des richesses du Sahara occidental, M. Sidati a relevé notamment que les richesses halieutiques étaient exploitées en toute «illégalité» avec le soutien de la France et de l'Espagne. «Le Maroc occupe, spolie et brade les richesses de notre ter-

ritoire en toute illégalité avec la complicité de la France et de l'Espagne sans que l'accord de pêche ne soit ratifié par le Parlement européen, au mépris du droit international», a-t-il souligné. S'agissant de la tournée effectuée par l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, dans la région,

M. Sidati a indiqué avoir placé «beaucoup d'espoir» en cette visite pour faire aboutir la question de la décolonisation du Sahara occidental. «Nous avons exprimé notre volonté de coopérer avec M. Ross et nous avons fait part de notre frustration pour le retard pris dans le règlement de la question du Sahara occidental», a-t-il dit, ajoutant que les Nations unies «devraient prendre leurs responsabilités sur cette question, qui n'a que trop duré». «Nous voulons une issue pacifique à ce problème qui hypothèque l'avenir de la région et constitue un obstacle pour les retrouvailles entre nos peuples», a-t-il encore soutenu.

Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

## ALGÉRIE-MAROC

**Le Front Polisario condamne la violation du Consulat général d'Algérie à Casablanca**

Le Front Polisario a condamné avec la plus grande fermeté la violation vendredi dernier du Consulat général d'Algérie à Casablanca (Maroc) et la profanation de l'emblème national.

Le Front Polisario a exprimé, dans une réaction diffusée lundi par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «son indignation contre cet acte abjecte qui confirme encore une fois le mépris de l'Etat marocain à l'égard du Droit international, des

valeurs de fraternité et de bon voisinage et des usages diplomatiques». Le Polisario a, par ailleurs, exprimé «la solidarité du peuple sahraoui avec l'Algérie» soulignant que «cette violation abjecte qui a ciblé le Consulat général d'Algérie et la profanation de l'emblème national ont eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre, un jour historique et sacré pour le peuple algérien ainsi que pour tous les peuples du Maghreb, de l'Afrique et du monde qui luttent pour la liberté et la dignité».

## EGYPTE

**Première séance du procès de Morsi tenue sous tension**

La première séance du procès pour «incitation au meurtre» du président égyptien déchu Mohamed Morsi, ajourné au 8 janvier 2014, s'est tenue dans un climat tendu au Caire, où ses partisans se sont rassemblés pour dénoncer «un procès politique». Après une audience suspendue à deux reprises, le tribunal a annoncé l'ajournement du procès au 8 janvier, une procédure habituelle en Egypte, la première audience se limitant à l'enregistrement des accusés et de leur défense et au dépôt de leurs doléances.

M. Morsi a ensuite été transféré à la prison Borg el-Arab d'Alexandrie (nord), a affirmé un haut responsable du ministère égyptien de l'Intérieur. La télévision offi-

cienne égyptienne a diffusé des images de l'arrivée de premier président démocratiquement élu, défunet au secret depuis son renversement le 3 juillet, au tribunal, dans le box grillagé, vêtu d'un costume bleu sombre, tandis que ses co-accusés, vêtus de blanc, tournaient le dos à la cour. «Je suis le président de la République», a déclaré M. Morsi, derrière la grille, qualifiant d'«illégal» le tribunal devant lequel il doit répondre, avec 14 co-accusés, d'«incitation au meurtre» d'au moins 7 manifestants devant le palais présidentiel le 5 décembre 2012. Les partisans de M. Morsi avaient prévenu qu'ils ne reconnaissaient pas l'autorité des juges ni la légitimité d'un procès qu'ils qualifient de «politique».

Ses avocats ont annoncé qu'ils n'assisteront au procès que «pour surveiller la procédure judiciaire».

En milieu de journée, des accrochages limités ont eu lieu devant la Cour de cassation dans le centre du Caire, partisans et opposants de M. Morsi s'échangeant des jets de pierres. La police a tiré des gaz lacrymogènes pour les disperser, selon des médias. Plusieurs places du Caire étaient également verrouillées par les forces de l'ordre. Pour l'occasion, 20.000 policiers et soldats ont été déployés en plusieurs endroits du Caire. La megalopole de 20 millions d'habitants est déjà quadrillée depuis le 3 juillet par les chars de l'armée et d'innombrables barrages de police.

## CPI

**La Chine veut la suspension du procès du président kenyan Kenyatta**

La Chine a apporté son soutien à une demande de pays africains de reporter les procédures engagées contre le président kényan Uhuru Kenyatta par la Cour pénale internationale (CPI), où il doit être jugé pour crimes contre l'humanité. Des pays africains ont fait circuler un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU,

où elles demandent la suspension de toutes les poursuites contre le président Uhuru Kenyatta et le vice-président William Ruto pour une année.

Ce texte a déjà reçu le soutien de la Russie qui, comme la Chine, n'est pas partie prenante à la CPI. Le Conseil de sécurité devrait «activement et positivement» souten-

nir la demande faite par les pays africains et le Kenya, a déclaré l'ambassadeur chinois à l'ONU Liu Jieyi, lors d'une conférence de presse. Les deux dirigeants kényans sont accusés d'avoir organisé des violences après les élections de 2007, qui ont fait plus de 1 100 morts, ce que les deux hommes contestent.

## TUNISIE

**Les pourparlers sur la nomination du Premier ministre suspendus sine die**

Les pourparlers entre le parti au pouvoir, Ennahda, et l'opposition pour nommer un nouveau Premier ministre sont suspendus sine die faute d'accord, a indiqué le médiateur de la crise, le syndicat Ugtt. «Nous avons décidé de suspendre le dialogue national jusqu'à ce qu'il y ait un terrain favorable à sa réussite», a déclaré le secrétaire général de l'Ugtt, Houcine Abassi.

La classe politique aurait dû, selon le calendrier initial des négociations, s'accorder samedi sur l'identité d'un Premier ministre indépendant appelé à succéder à Ali Larayedh. Mais les négociateurs ne sont pas parvenus à départager deux candidats : Mohamed Ennaceur, 79 ans, soutenu par l'opposition et Ahmed Mestiri, 88 ans, soutenu par le parti au pouvoir, Ennahda, et ses alliés. Le dialogue national vise à sortir la Tunisie de la profonde impasse dans laquelle elle est plongée depuis l'assassinat le 25 juillet du député d'opposition Mohamed Brahmi.

## FRANCE-MALI

**L'Unesco condamne l'enlèvement et l'assassinat de deux journalistes de RFI au Mali**

L'Unesco a condamné l'enlèvement et l'assassinat de deux journalistes de Radio France Internationale (RFI) samedi à Kidal, dans le nord-est du Mali, a indiqué lundi la directrice générale de l'organisation. «L'enlèvement suivi du meurtre de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon est un crime odieux condamné par le monde entier», a déclaré Irina Bokova. «Je tiens à exprimer mes sincères condoléances à la famille et aux collègues des deux journalistes qui ont consacré leur vie à leur métier, souvent dans des circonstances dangereuses», a-t-elle ajouté. «Je me suis rendue au nord du Mali en février où j'ai assisté aux efforts des extrémistes pour saper les fondations de la société et imposer le règne de la terreur en attaquant les symboles de la culture de la région, notamment les monuments, les écoles et les médias. J'ai aussi vu la détermination du peuple malien à résister et reconstruire», a poursuivi la directrice générale de l'Unesco.

Les envoyés spéciaux de RFI Ghislaine Dupont et Claude Verlon, en mission au Mali pour réaliser des émissions spéciales sur le pays, ont été enlevés samedi à Kidal (nord) par des hommes armés puis retrouvés morts par l'armée française à une douzaine de kilomètres de la ville.

## RD CONGO

**Le gouvernement annonce une victoire sur le M23**

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) a annoncé mardi matin avoir obtenu une «victoire totale» sur la rébellion du M23, rapporte la presse locale. «Les derniers réfugiés du M23 viennent d'abandonner leurs retransferts de Chanzu et Runyonyi sous la pression des FARDC qui viennent d'y entrer», a indiqué Lambert Mende, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement congolais à Kinshasa, localité proche du dernier carré rebelle dans l'Est du pays.

Le général Lucien Bahuma, commandant de l'armée pour le Nord-Kivu, la province de l'Est du pays où est née la rébellion en avril 2012, s'est montré plus prudent : «Je ne peux pas vous confirmer pour l'instant». «Je ne peux pas encore vous confirmer», a indiqué un autre officier des Forces armées de la RDC (Fardc), «mais on vient de me dire que le M23 a pris la poudre d'escampette». «Ils ont brûlé 42 véhicules et leurs dépôts de munitions, ils se sont dispersés dans tous les sens, chacun pour soi et Dieu pour tous. Les combats ont duré toute la nuit», a-t-il ajouté. Selon M. Mende, les derniers rebelles ont «fui pour la plupart vers le Rwanda».

APS

## ÉTATS-UNIS

### Le président Obama réitère son engagement à fermer la prison de Guantanamo

Le président Barack Obama a affirmé lundi qu'il restait pleinement engagé à fermer le centre de détention de Guantanamo qui, selon lui, continue à «nuire à la réputation» des Etats-Unis.

Le président américain a fait part de cet engagement lors de sa rencontre avec les deux envoyés spéciaux chargés de la fermeture de cette prison auprès, respectivement, du département d'Etat et celui de la Défense, MM. Clifford Sloan et Paul Lewis, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche. Le président a ainsi rappelé son «plein engagement» à fermer ce centre de détention, et a précisé à ces deux responsables qu'ils avaient également son «plein appui» dans leurs efforts pour faciliter le transfert des détenus de Guantanamo.

La prison de Guantanamo «continue à engendrer des dépenses et à nuire à notre réputation dans le monde», a indiqué la présidence américaine qui a précisé que les dépenses sont de l'ordre d'un million de dollars par détenu et par an, soit un total de près de 200 millions de dollars annuellement alors que les Etats-Unis traversent une crise budgétaire. Selon la Maison-Blanche, l'Administration d'Obama continuera, dans la mesure du possible, à transférer les détenus qui ont été autorisés à aller vers d'autres pays.

Néanmoins, la présidence américaine a appelé à nouveau le Congrès à lever les restrictions sur les transferts de détenus, lesquelles «ont considérablement limité» la capacité à réduire la population carcérale et à fermer cette prison située sur l'île de Cuba.

Ouvverte en janvier 2002 dans le sillage des attaques terroristes du 11 septembre 2001, rappelle-t-on, la prison de Guantanamo fait l'objet d'un bras de fer entre le président Obama et le Congrès en raison notamment d'une loi élaborée et votée par cette institution parlementaire qui interdit le financement du transfert des détenus de Guantanamo à l'étranger mais aussi aux Etats-Unis, tandis que la plupart des pays d'origine des détenus (Yémen, Arabie Saoudite, Afghanistan...) refusent de les recueillir du fait qu'ils sont soupçonnés de terrorisme.

## INDE-AUSTRALIE

### Le pare-brise d'un Dreamliner d'Air India se fissure à l'atterrissement

Le pare-brise d'un 787 Dreamliner d'Air India s'est fissuré à l'atterrissement la semaine dernière en Australie, a annoncé hier la compagnie, soulignant que cet «incident mineur» n'avait pas mis en danger les passagers.

Le vol Delhi-Sydney qui transportait dimanche moins d'une centaine de passagers et membres d'équipage «a présenté une fissure en atterrissant pour son escale à Melbourne», a déclaré un porte-parole de la compagnie, Praveen Bhattacharjee. «C'est un incident mineur. Le pare-brise a déjà été remplacé», a-t-il ajouté.

Le 787 Dreamliner, dernier né de Boeing, a subi une série de dysfonctionnements qui avaient conduit les autorités à cloquer au sol l'ensemble de la flotte mondiale en janvier. Les vols des Dreamliner avaient repris en avril.

Air India a cependant assuré que la fissure du pare-brise du vol Delhi-Sydney n'était probablement pas due à un problème propre à l'appareil mais peut-être à un brusque changement de température.

## ONU

# Signature d'un nouvel accord sur l'accès humanitaire au Nord-Yémen

Un accord autorisant l'accès humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au nord du Yémen, région actuellement en proie à la violence, a été signé, a déclaré lundi soir, Farhan Haq, porte-parole de l'ONU.

L'accord, conclu sous la médiation de Jamal Benomar, conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU au Yémen, permet au CICR d'entrer à Dammaj, une ville de la province de Sa'ada, a déclaré Farhan Haq, lors d'un point de presse.

Cet accord prévoit l'achèvement des assistances médicales et d'autres secours vers la région ainsi



que l'évacuation des blessés, faisant des dizaines de morts et de blessés.

Au cours des dernières semaines, Dammaj a été le théâtre d'affrontements communautaires violents

afin de parvenir à une solution durable au conflit qui sévit dans la région. Le Yémen est entré dans une période de transition démocratique après la démission de l'ancien président, Ali Abdullah Saleh, en raison des manifestations populaires.

Un gouvernement d'union nationale a été mis en place après une élection tenue en février 2012. Désormais, la situation sécuritaire reste incertaine dans certaines parties du pays où le réseau terroriste Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) représente toujours une menace importante. Selon les chiffres de l'ONU, quelque 13 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population yéménite, ont besoin d'aide humanitaire.

## SYRIE

### Près de 9,3 millions de réfugiés

Près de 9,3 millions de Syriens ont dû quitter leurs foyers en raison des hostilités qui se poursuivent dans le pays, a indiqué hier la vice-secrétaire générale des Nations unies Valérie Amos lors

d'une réunion à huis clos au conseil de sécurité. Sur ce nombre, environ 6,5 millions de personnes sont considérées comme déplacées. Lors de son intervention, Mme Amos a appelé le Conseil de

sécurité à exercer une pression sur les autorités et l'opposition syrienne pour assurer la protection des civils, un accès libre à l'aide humanitaire et la tenue d'opérations de sauvetage.

## ARABIE SAOUDITE-ÉTATS-UNIS

### Pas de divergences entre Ryad et Washington sur le dossier syrien

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a assuré lundi qu'il n'y avait «pas de divergences» avec l'Arabie Saoudite sur la crise syrienne, soulignant que les relations américano-saoudiennes sont «stratégiques» et «durables». «Il n'y a pas de divergences concernant l'objectif que nous avons en commun sur la Syrie», a déclaré M. Kerry après un entretien avec le roi Abdallah Ben Abdellaziz. Le secrétaire d'Etat américain, dépeché à Ryad pour apaiser les tensions entre les deux pays sur les dossiers du Moyen-Orient, a affirmé que les relations américano-saoudiennes étaient «stratégiques» et «durables». «Nous ne demeurerons pas les bras croisés» face à la situation en Syrie, a-t-il assuré, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue saoudien, le prince Saoud Al-Faycal. Ce dernier, dont le pays soutient l'opposi-

tion syrienne, a affirmé pour sa part que les négociations au sujet de la crise syrienne «ne peuvent pas se poursuivre indéfiniment». «Le royaume d'Arabie Saoudite réalise parfaitement l'importance des négociations pour résoudre les crises, mais nous estimons que les négociations ne peuvent pas se poursuivre indéfiniment», a-t-il dit. L'Arabie Saoudite reproche aux Etats-Unis leur inaction dans le conflit syrien, ne cachant pas sa colère après que le président Barack Obama eut renoncé en septembre à des frappes contre Damas. Washington, Moscou et l'ONU tentent de réunir à Genève une conférence internationale sur la Syrie avec la participation du gouvernement et de l'opposition syriens pour trouver une solution politique au conflit qui a fait selon une ONG plus de 120.000 morts depuis mars 2011.



## PALESTINE

### Israël «joue avec le feu» en autorisant les juifs à prier sur l'esplanade El Haram al-Charif

Le ministre palestinien chargé d'El Qods occupée, Adnan al-Husseini, a estimé qu'Israël «joue avec le feu» à propos de l'autorisation accordée aux juifs de prier sur l'esplanade du troisième lieu saint de l'Islam, El Haram al-Charif. «C'est une question qui concerne 1,5 milliard de musulmans», a-t-il souligné dans une déclaration à la radio officielle Voix de la Palestine.

Des députés arabes ont de leur côté mis en garde

contre une «troisième Intifada» palestinienne si les juifs étaient autorisés à prier sur l'esplanade. La loi israélienne autorise les juifs à prier sur l'esplanade, qu'ils appellent «mont du Temple», considéré comme le lieu le plus saint du judaïsme, mais confié à la police la mission d'en apprécier l'opportunité.

Dans les faits, de telles prières sont interdites depuis 1967. Selon les médias, le vice-ministre des

Cultes, Elie Bendahan, du parti national-religieux Foyer juif a affirmé devant la commission parlementaire de l'Intérieur que son ministère cherchait des «moyens légaux» pour permettre aux fidèles juifs de prier sur l'esplanade, gérée par les autorités religieuses musulmanes.

M. Bendahan, lui-même rabbin a précisé avoir demandé l'avis du Grand rabbinate, traditionnellement opposé aux prières sur

le site, mais a déclaré ne pas avoir reçu de réponse, assurant qu'il se conformerait à ses directives.

L'esplanade du Haram al-Charif ou «Noble sanctuaire», et les juifs le nomment «mont du Temple», en référence au second Temple juif détruit par l'Empire romain en l'an 70, est un lieu sacré pour l'islam comme pour le judaïsme et une source de tensions entre les deux communautés.

## ATTENTAT DE TIAN'ANMEN

**La Chine appelle à l'objectivité médiatique concernant le terrorisme**

**La Chine a appelé lundi à des reportages «objectifs et justes» sur les activités terroristes, en réaction à la manière dont laquelle a été traitée l'incident survenu le 28 octobre devant la porte de Tian'anmen par quelques médias occidentaux.**

Cet appel a été lancé lors d'un commentaire du porte-parole de la diplomatie chinoise Hong Lei sur la manière de travail de quelques médias occidentaux, comme CNN, qui ont remis en cause la qualification de l'incident, critiquant la politique ethnique et religieuse de la Chine et exprimant leur sympathie envers les terroristes de la porte de Tian'anmen, a



rapporté l'agence Chine nouvelle. M. Hong a rappelé que «le gouvernement chinois protégeait les droits de tous les groupes ethniques, y

et touristes innocents a été associée par certaines personnes à la politique nationale et religieuse de la Chine, ou voire utilisée comme prétexte pour critiquer les politiques ethniques et religieuses de la Chine», a indiqué M. Hong, exprimant «son vif mécontentement à l'égard de la tolérance accordée aux terroristes». «Le terrorisme est un crime contre l'humanité, la société et la civilisation», a souligné le porte-parole, ajoutant que «toute personne dotée d'une conscience devait le condamner». Il a espéré que les médias «pourraient distinguer le bien du mal et rapporter des nouvelles avec justesse et objectivité».

## ÉTATS-UNIS

**Le vice-président américain Joe Biden en tournée en Asie en décembre**

Le vice-président des Etats-Unis, Joe Biden sera en visite en décembre au Japon, en Chine et en Corée du Sud, a annoncé lundi la Maison-Blanche, un mois après l'annulation d'une tournée du président Barack Obama en Asie.

«Le vice-président va voyager au Japon, en Chine et en République de Corée (du Sud, ndlr) pendant la première semaine de décembre», a indiqué l'exécutif américain dans un communiqué.

A Tokyo, M. Biden abordera avec ses interlocuteurs un accord de libre-échange en cours de négociation entre ces pays asiatiques et les Etats-Unis, ajoute le texte. Au cours de son séjour à Pékin, il «rencontrera des dirigeants clés pour des consultations sur des dossiers régionaux d'intérêt mutuel», indique le communiqué.

Le vice-président ira ensuite à Séoul, grand allié de Washington, pour parler

notamment de «coordination face à des menaces de sécurité».

L'annonce de cette tournée asiatique intervient un mois après que M. Obama eut renoncé à un voyage dans cette région.

Le président américain, qui avait prévu de se rendre en Indonésie, au Brunei, en Malaisie et aux Philippines, y avait renoncé début octobre en raison de la crise politique aiguë à Washington.

## THAÏLANDE

**La Première ministre défend la loi d'amnistie face aux manifestants**

La Première ministre de Thaïlande, Yingluck Shinawatra, a défendu hier une loi d'amnistie politique à l'origine des manifestations qui secouent depuis six jours la capitale Bangkok. «Depuis que le gouvernement est au pouvoir, il s'est concentré sur la réconciliation nationale, a dit la Première ministre qui est aussi la sœur de l'ex-Premier ministre Thaksin Shinawatra, en exil pour corruption, qui serait le principal bénéficiaire de cette amnistie, selon les manifestants. «Une amnistie, cela ne consiste pas à oublier les douloureuses leçons du passé, mais à apprendre, afin que cela ne se reproduise pas avec la jeune génération», a ajouté Mme Shi-

nawatra lors d'une adresse télévisée solennelle. «J'enjoins tous les sénateurs de considérer cette loi dans une perspective de réconciliation. Quelle que soit la décision du Sénat, qu'il la rejette où qu'il l'amende, je pense que les parlementaires de la chambre basse l'accepteront», a-t-elle dit.

Votée vendredi en troisième lecture par la chambre basse du Parlement, la loi d'amnistie doit encore être approuvée par le Sénat. Et l'opposition s'est engagée à tout faire pour la bloquer, jusqu'à saisir la Cour constitutionnelle.

Même en cas de rejet de la loi par le Sénat, qui doit l'examiner la semaine prochaine,

la chambre basse peut soumettre la loi à l'approbation du roi, après un délai de 180 jours. La veille, la Première ministre avait reçu des proches des manifestants tués en 2010, dans le cadre de ses tentatives de convaincre de la dimension de «réconciliation» de la loi.

Au printemps 2010, jusqu'à 100.000 «chemises rouges» favorables à Thaksin avaient occupé le centre de Bangkok pendant deux mois pour réclamer la démission du chef du gouvernement de l'époque, Abhisit Vejjajiva, avant d'être délogés par l'armée.

Quelque 90 personnes avaient été tuées et 1.900 blessées. Désormais, c'est le Parti démocrate d'Abhisit Vejjajiva,



qui rassemble les foules, avec lundi encore, plus de 10.000 manifestants, pour protester contre la loi d'amnistie.

## MUTINERIE DE 2009 AU BANGLADESH

**Au moins 150 soldats condamnés à mort**

La justice du Bangladesh a condamné à mort au moins 150 soldats qui avaient participé à une mutinerie meurtrière en 2009, lors de laquelle des dizaines d'officiers avaient été massacrés.

Au moins 150 soldats de la division des BDR (Bangladesh Rifles) ont été condamnés à mort pour le massacre d'officiers, a déclaré le procureur, Baharul Islam, devant le tribunal à Dacca. Quelque 350 autres soldats, sur les 823 jugés lors de ce procès, ont écopé de peines de prison allant jusqu'à 14 années. L'accusation avail-

réclamé la peine de mort pour plusieurs des soldats jugés pour meurtres, torture, complots et autres charges. La mutinerie, qui avait démarré le 25 février 2009 et duré une trentaine d'heures, avait éclaté au sein des Bangladesh Rifles, une unité chargée de la surveillance des frontières.

Une enquête a conclu à des années de colère de la part des soldats, qui réclamaient en vain des hausses de salaires et une amélioration de leurs conditions de vie. Les mutins avaient volé 2.500 armes

avant de faire irruption à une réunion annuelle de hauts responsables des BDR et de les abattre. Au moins 57 officiers avaient été tués et leurs corps mutilés jetés dans les égouts ou des fosses communes.

Au total 74 personnes avaient été tuées, la plupart dans des conditions atroces: torturées, taillées en pièces ou encore brûlées vivantes. Il s'agit de la plus importante rébellion militaire de l'histoire du pays.

APS

**JAPON-CORÉE DU SUD**  
**Le Japon se dit «très déçu» par les propos de la présidente sud-coréenne**

Le Japon s'est dit hier «extrêmement déçu» par la fin de non-recevoir opposée par la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye à un sommet avec le Premier ministre japonais, Shinzo Abe. «Nous sommes extrêmement déçus» par les propos de Mme Park Geun-Hye dans une interview accordée lundi à la BBC, à la veille d'une visite d'Etat en Grande-Bretagne, a déclaré le secrétaire général adjoint du gouvernement Katsunobu Kato.

La présidente sud-coréenne juge «inutile» un sommet avec M. Abe tant que le Japon ne reconnaîtra pas ses «crimes» du passé. «Si le Japon continue à s'en tenir aux mêmes perceptions historiques et à répéter toujours les mêmes commentaires, quel serait alors le but d'un sommet? Il vaudrait peut-être mieux ne pas en avoir», avait notamment déclaré la présidente sud-coréenne. «S'ils continuent de dire qu'il n'y a pas besoin de s'excuser, et pas besoin de reconnaître leurs crimes passés, à quoi cela servirait-il?», avait-elle martelé.

«Le Japon a maintes fois expliqué à la partie sud-coréenne sa position concernant le passé, notamment la perception de l'histoire ... et nous avons demandé (à Séoul) d'accepter cette position», a rétorqué M. Kato. «La Corée du Sud est un voisin important qui partage les mêmes valeurs et intérêts que nous, c'est pourquoi le Japon continuera à faire des efforts en vue d'une coopération bilatérale», a encore plaidé M. Kato. «Et, a-t-il poursuivi, le Premier ministre Abe a plaidé pour un sommet juste-ment parce qu'il existe des problèmes».

Et des problèmes il y en a fait beaucoup entre Tokyo et la Corée du Sud, colonisée par le Japon de 1910 à 1945. Les deux pays entretiennent en particulier un différend territorial à propos de quelques îles revendiquées par les deux pays, les Dokdo (leur nom sud-coréen) administrées par Séoul mais que Tokyo réclame sous le nom de Takeshima.

**DÉTOURNEMENT D'UN CAR PAR UN HOMME ARMÉ EN NORVÈGE**  
**3 personnes tuées**

Trois personnes ont été tuées lundi dans le détournement d'un car par un homme armé d'un couteau dans l'ouest de la Norvège, a indiqué Jørn Lasse Førde Refsnes, un responsable de la police norvégienne à la chaîne TV2 Nyhetskanalen.

Selon la police, l'auteur présumé de l'attaque, un quinquagénaire d'origine étrangère, a été arrêté et la situation est sous contrôle. «Pour l'instant, je n'ai pas d'information faisant état de la présence d'autres personnes en plus des trois victimes», a bord du car, a déclaré M. Førde Refsnes.

L'identité du suspect, lui-même blessé selon plusieurs médias norvégien, et les mobiles de l'attaque n'étaient pas clairs dans l'immédiat. L'homme a été maîtrisé par les pompiers dépêchés sur place pour ce qui semblait être dans un premier temps un accident de la circulation, selon la police. Le car assurait la liaison entre la région montagneuse Valdres, connue pour son domaine skiable, et Oslo.

## Programme du mercredi 6 novembre 2013

**TF1**

06h45 Magazine jeunesse TFou  
 11h10 Série dramatique Au nom de la vérité  
 11h40 Série réaliste Mon histoire vraie  
 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 12h00 Jeu Les douze coups de midi  
 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
 13h00 Journal  
 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 13h50 Météo  
 13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien?  
 15h30 Série humoristique Pep's  
 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
 17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
 18h20 Jeu Une famille en or  
 19h05 Jeu Le juste prix  
 19h55 Météo  
 20h00 Journal  
 20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes  
 20h37 Météo  
 20h45 Série humoristique Nos chers voisins  
 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
 20h50 Série policière Esprits criminels???

Inédit

21h40 Série policière Esprits criminels???

22h35 Série policière Esprits criminels???

23h25 Série hospitalière Dr House???

**2**

08h00 Journal  
 08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
 09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
 10h00 Magazine de société C'est au programme  
 10h55 Météo outremer  
 11h00 Jeu Motus  
 11h30 Jeu Les Z'amours  
 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
 12h55 Météo 2  
 13h00 Journal  
 13h49 Météo 2  
 13h50 Consomag  
 14h00 Toute une histoire  
 15h40 Comment ça va bien !  
 16h50 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef  
 17h40 Multisports Côté Match  
 17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire  
 18h30 Talk show Jusqu'ici tout va bien  
 19h20 Météo 2  
 19h25 Jeu N'oubliez pas les paroles  
 19h55 Série humoristique Parents mode d'emploi  
 20h00 Journal  
 20h40 Loterie Tirage du Loto  
 20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand  
 20h43 Alcaline l'instant  
 20h44 Météo 2  
 20h45 pas ci, fais pas ça???

Inédit

21h35 Fais pas ci, fais pas ça???

22h30 Un jour, un destin???

**3**

07h41 Série d'animation Ninjago  
 08h08 Téléfilm d'animation Tom et Jerry : Casse-noisettes  
 08h35 Magazine jeunesse Mercredi Ludo  
 09h00 Dessin animé Les Dalton  
 09h07 Dessin animé Les Dalton  
 09h15 Dessin animé Les Dalton  
 09h28 Dessin animé Les Dalton  
 09h35 Dessin animé Les Dalton  
 09h48 Dessin animé Les Dalton  
 09h55 Dessin animé Les Dalton  
 10h08 Dessin animé Les lapins crétins : invasion  
 10h14 Les lapins crétins : invasion  
 10h20 Dessin animé Les lapins crétins : invasion

Invasion

10h28 Série d'animation Les as de la jungle  
 10h35 Edition de l'outre-mer  
 10h45 Magazine du consommateur Consomag  
 10h50 Magazine régional Midi en France  
 11h55 Météo  
 12h00 12/13 : Journal régional  
 12h25 12/13 : Journal national  
 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
 13h45 Loterie Keno  
 13h55 Série policière Un cas pour deux  
 14h55 Débat Questions au gouvernement  
 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
 16h50 Jeu Harry  
 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
 17h30 Jeu Slam  
 18h10 Jeu Questions pour un champion  
 19h00 19/20 : Journal régional  
 19h18 19/20 : Edition locale  
 19h30 19/20 : Journal national  
 19h58 Météo  
 20h00 Magazine sportif Tout le sport  
 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
 20h45 Magazine de reportages Des racines et des ailes  
 22h35 Météo  
 22h38 Magazine culturel Parlons passion  
 22h40 Grand Soir 3  
 23h35 Société Les villes violentes

**CANAL+**

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
 08h05 La météo  
 08h10 Divertissement Zapping  
 08h15 Série d'animation Les Simpson  
 08h35 Film documentaire Félin???

10h05 Série marionnettes Gorg et Lala

10h15 Magazine d'actualité Le tube

10h50 Comédie De l'autre côté du périph'

12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition

12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie

14h00 Drame Anna Karénine

16h05 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens

16h15 Rencontres de cinéma

16h35 Du vent dans mes mollets???

18h00 Divertissement Zapping

18h10 Le Before du grand journal

18h45 Le JT

19h05 Talk show Le grand journal

20h00 Talk show Le grand journal, la suite

20h10 Football Canal Champions Club

20h25 Divertissement Le petit journal

20h45 Sport Ligue des champions

20h55 Thriller Dans la maison???

22h40 Magazine du court métrage Le tourbillon de Jeanne???

22h50 Film d'aventures Demain, quand la guerre a commencé???

23h38 Magazine du cinéma Plateaux cinéma

Indépendant

23h40 Drame La pirogue???

**M6**

07h50 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire  
 08h20 Série d'animation Lanfeust Quest  
 08h50 Dessin animé Kid Paddle  
 09h00 Météo  
 09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique  
 10h00 Météo  
 10h05 Jeu Les reines du shopping  
 11h00 Drop Dead Diva???

11h45 Série humoristique Drop Dead Diva???

12h40 Météo

12h45 Le 12.45

13h05 Série humoristique Scènes de ménages

13h40 Météo

13h45 La vie secrète de Zoé

15h40 Série policière Body of Proof???

16h20 Jeu Les reines du shopping

17h35 Jeu Un dîner presque parfait

18h45 Magazine d'information 100 % mag

19h40 Météo

19h45 Le 19.45

20h05 Scènes de ménages

20h50 Magazine de société Maison à vendre - nédit

22h40 Magazine de société Maison à vendre

**TÉLÉ**

## La sélection

20h50

## Esprits criminels

**TF1**

## Résumé

L'équipe est appelée à Salisbury, dans le Maryland, pour enquêter sur une étrange affaire. Bruce Morrison, professeur d'université, a téléphoné à la police pour signaler la disparition de ses deux filles adolescentes, Sarah et Katie, 36 heures plus tôt. Mais ce qui alerte aussitôt les enquêteurs est un événement survenu un an auparavant : le même Morrison avait appelé pour signaler la disparition de sa femme, qui n'a jamais été retrouvée. En inspectant la maison et en interrogeant le voisinage, les agents découvrent qu'après de longues années de traitement, Bryan est retombé dans l'alcool en apprenant que sa femme le trompait. Il lui arrivait souvent de s'emporter contre ses filles...

**2**

20h45

## Fais pas ci, fais pas ça

## Résumé

Valérie, excitée par son nouveau projet professionnel, fait sa rentrée à la fac de journalisme. Parallèlement, Denis endosse son rôle de coach exclusif au service de la tyrannique Eve de Colbert. Mais l'enthousiasme manifeste des époux Bouley laisse rapidement place à une inquiétude grandissante : ont-ils bien fait de changer de vie ? De son côté, Renaud Lepic s'est lancé dans une nouvelle croisade : devenir représentant des parents d'élèves de la classe de Lucas. A la maison, il ne remarque pas les efforts désespérés que déploie Fabienne pour tenter de raviver la flamme et de mettre un peu de piment dans leur couple...

**3**

20h45

## Des racines et des ailes



## Résumé

Pendant deux ans, Stéphane Bégoïn a suivi l'aventure de Sabrina Marlier. En compagnie de son équipe d'archéologues et de restaurateurs, elle a œuvré pour sortir des eaux du Rhône la plus grande barge antique jamais renflouée. La ville d'Arles compte aussi des joyaux d'architecture médiévale, comme l'ancienne cathédrale Saint-Trophime. Depuis quelques années, la ville a également lancé l'un des plus vastes inventaires du patrimoine, à la recherche de vestiges du Moyen Age. Plus loin, dans les Alpilles, Cyril Dumas, conservateur et amateur d'alpinisme, s'attache à découvrir les traces d'occupation humaine. En face des Baux-de-Provence, Pascal Bourgier, quant à lui, exploite la carrière de Sarragan.

**CANAL+**

21h00

## Ligue des champions

## Résumé

La 4e journée de la Ligue des champions représente la copie conforme de la 3e, à la différence près que les équipes visiteuses deviennent les équipes visitées. Ainsi, l'Olympique de Marseille, qui a accueilli Naples il y a quinze jours, retrouve les Italiens, mais sur la pelouse de San Paolo, cette fois. Il en va de même pour Edinson Cavani et ses partenaires du Paris-SG, qui font face à Anderlecht, deux semaines après avoir défié les coéquipiers de Guillaume Gillet en Belgique. Les hommes de Laurent Blanc vont-ils franchir un pas décisif pour leur qualification en 8es de finale de la compétition ?

**M6**

23h40

## Maison à vendre

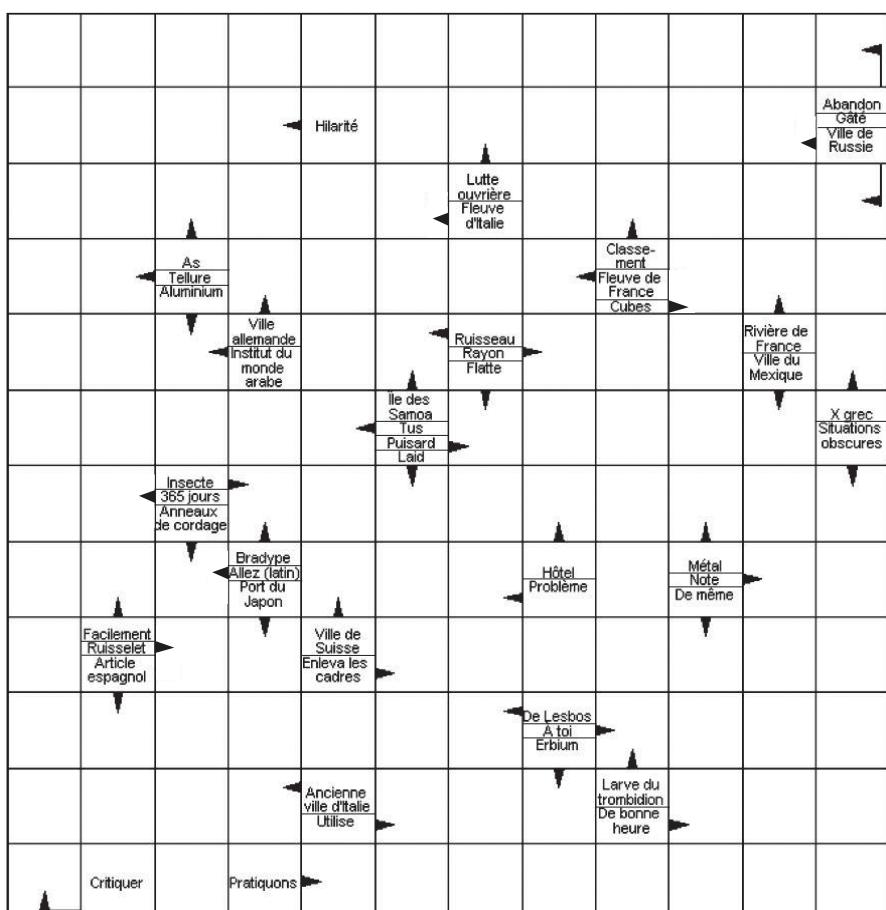
## Résumé

Au sommaire :  
 Stéphane et Isabelle Stéphane et Isabelle, la quarantaine, se sont rencontrés sur leur lieu de travail, l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, et pour fonder une famille, ils ont choisi de vivre à la campagne, à Lagny-le-Sec, en Picardie. Aujourd'hui, leurs deux filles de 9 et 16 ans s'ennuient un peu, et Isabelle et Stéphane pensent à revenir à une vie citadine. Voilà un an qu'ils ont mis en vente leur maison, dans l'espoir de s'installer à Compiègne, mais ils n'ont pas trouvé d'acquéreur. Lucia et Marc



Lucia et Marc sont frère et soeur ; ils vivent ensemble dans leur maison familiale, en grande partie agrandie par leur père. Ils souhaitent aujourd'hui quitter cette demeure de Goussainville, devenue trop grande pour eux, pour s'installer à Carcassonne, où Lucia a acheté deux petites maisons.

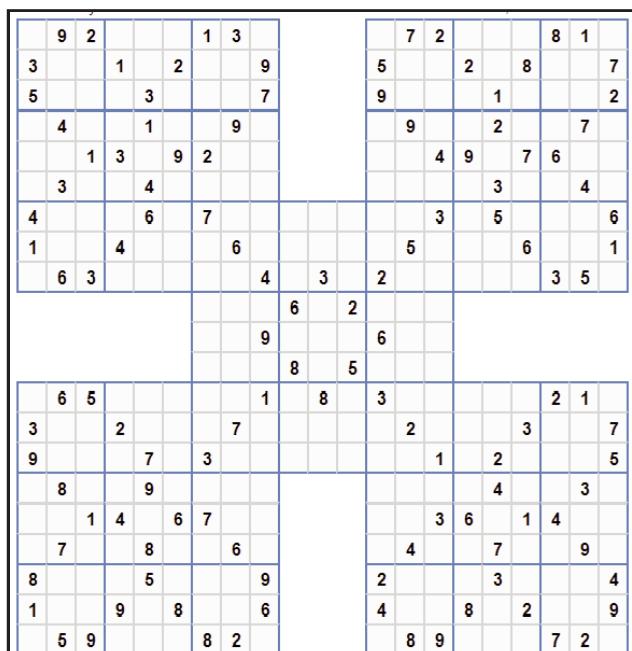
## Mots fléchés n°419



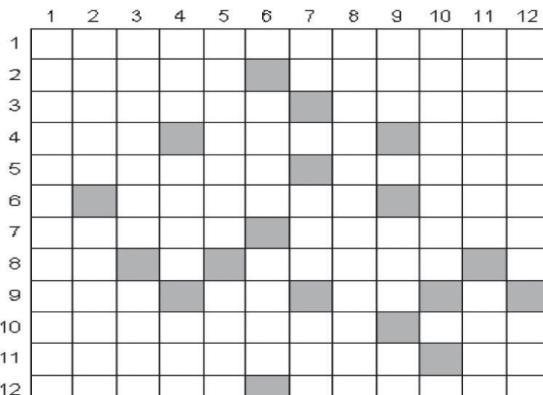
## Samouraï-sudoku n°419

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°419



## Horizontalement:

1. Relatif à l'écriture sainte
  2. Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive
  - Extraire le sel
  3. Mammifère lagomorphe - Tique
  4. Institut national de l'audiovisuel
  - Plein - Compositeur russe
  5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
  6. Région du Sahara nigérien - Habilé à faire qqch
  7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
  8. Aluminium - Cri d'approbation
  9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
  10. Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
  11. Choisirions - Du verbe avoir
  12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent
1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
  2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
  3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
  4. Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gélée des eaux
  5. Oiseaux - Maman
  6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
  7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
  8. Ridiculiserait
  9. Art. contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
  10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
  11. Diminuer - Substance sucrée
  12. Harasser - Dévêtue

## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

## Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

## proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

## Proverbe français

## C'est arrivé un 6 Novembre

1860 : Abraham Lincoln devient le 16e président des États-Unis.

1930 : lancement à Saint-Nazaire du paquebot Georges Philippar de la Compagnie des messageries maritimes.

1937 : adhésion de l'Italie au pacte anti-Komintern.

1975 : début de la Marche Verte au Maroc.

1982 : Paul Biya devient président de la République du Cameroun.

1984 : réélection de Ronald Reagan à la Présidence des États-Unis.

1996 : la Croatie devient le 40e membre du Conseil de l'Europe.

2001 : David Trimble devient Premier ministre d'Irlande du Nord.

2011 : élection d'Otto Pérez Molina à la Présidence du Guatemala.

## Célébrations

- Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé.

- République dominicaine, Tatarstan : Jour de la Constitution (acquise respectivement en 1884, 1994 et 1992).

- Finlande et Suède : Journée du patrimoine finno-suédois, journée qui célèbre la culture finno-suédoise et le bilinguisme de la Finlande.

- Suède : jour de Gustave II Adolphe de Suède, (Gustav Adolfsdagen), commémorant sa mort.

## HANDBALL

# Stage réussi de l'équipe nationale en République tchèque

Le stage préparatoire de dix jours effectué par l'équipe nationale de handball (messieurs) en République tchèque, en vue de la 21<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2014, prévue en Algérie du 15 au 26 janvier 2014, a été une réussite, estiment les observateurs de la discipline.

Ce regroupement, qui s'est déroulé en présence d'un groupe au complet, le premier depuis le Mondial 2013 en Espagne, a permis au duo du staff technique, Zegili-Khraifia, de jauger la qualité des joueurs à l'approche du rendez-vous continental.

Selon les spécialistes de la discipline, ce stage a été une réussite pour le Sept national, qui s'est frotté avec quatre formations locales d'un niveau appréciable.

En guise de cerise sur le gâteau, l'équipe nationale a remporté ses quatre matches amicaux, rassurant par là le staff technique, même si la préparation devra passer à la vitesse supérieure d'ici peu de temps, en vue des prochains stages pré-competitifs.

La sélection nationale est appelée à jouer des rendez-vous amicaux contre des équipes africaines, pour mieux préparer la CAN, dont le trophée reste l'unique objectif. Lors de la CAN, dont les matchs vont se dérouler à la salle Harcha Hassan et à la coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf, l'Algérie évoluera dans le groupe B, avec le Maroc, le Congo, la RD Congo, l'Angola, et le Nigeria, alors que le groupe A est composé de la Tunisie (tenant du trophée), de l'Egypte, du Cameroun, du Gabon, de la Libye, et du Sénégal.

M.A.F

## TRANSFERTS: SELON COURBIS

# Sochaux n'est pas le club qui convient le plus à Ferhat

L'entraîneur Rolland Courbis, qui vient de démissionner de son poste à l'USM Alger (Ligue 1 de football en Algérie), a déconseillé à son désormais ex-joueur, Zineddine Ferhat, d'opter pour le FC Sochaux (L1, France) qui le convoite, estimant que ce club «ne lui convient pas».

«Je suis au courant de l'intérêt de Sochaux pour Ferhat, mais s'il veut prendre mon avis en considération, je lui conseille de ne pas opter pour ce club, car il ne lui convient pas», a déclaré hier le technicien français en conférence de presse à Alger. «Connaissant la mentalité du joueur algérien et méditerranéen en général, je doute fort que Ferhat puisse s'y adapter. Il y a d'autres formations en France qui peuvent s'avérer une bonne destination pour ce joueur», a-t-il expliqué. Sochaux, qui vient d'engager Hervé Renard comme entraîneur, aurait émis le vœu d'engager l'ex-international junior de l'USMA, Zineddine Ferhat sur conseil de son nouveau coach qui connaît assez bien le joueur de 20 ans pour l'avoir déjà eu sous sa coupe lorsqu'il était aux commandes techniques du club algérien entre 2010 et 2011.

«Renard a très bien choisi en misant sur Ferhat, mais faut-il d'abord à ce joueur attendre et voir si Sochaux va se

maintenir en Ligue 1, car personnellement, je ne pense pas que ce club va s'en sortir encore une fois cette saison. Du coup, jouer en Ligue deux, n'est pas intéressant pour un joueur comme Ferhat».

«D'ailleurs, je suis per-

suadé que même le président Ali Haddad ne va pas le laisser partir pour évoluer dans le second palier en France», a encore commenté le technicien phocéen.

Courbis a fait savoir, au passage, qu'il avait déjà eu

une discussion avec le natif de Bordj Menaiel et son père avant le début de cette saison à propos de son avenir professionnel, et a profité de l'occasion pour le conseiller de jouer encore une année en Algérie avant de songer à débarquer en Europe.

**«Je vois Ferhat parmi les 23 Algériens au Mondial brésilien»**

Par ailleurs, l'orateur a estimé que Ferhat, réputé pour sa polyvalence, devra «se spécialiser dans un poste précis», s'il veut réussir une grande carrière, ajoutant qu'il restait une valeur sûre sur laquelle la sélection algérienne pourrait compter à l'avenir. «Personnellement, je ne serais pas étonné si j'apprends que Ferhat était retenu dans la liste des 23 joueurs algériens devant participer au prochain Mondial si les Verts venaient à se qualifier à ce rendez-vous», a-t-il encore dit.

«Je suis même persuadé que l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, suit de très près ce joueur, et n'hésitera pas à lui faire appel en cas de qualification, car il lui offrira beaucoup de solutions dans les trois compartiments», a-t-il souligné.

Il a «cautionné» au passage la décision du sélectionneur national de ne pas faire appel à Ferhat en vue du match face au Burkina Faso le 19 courant à Blida en barrage retour des éliminatoires de la coupe du monde 2014 au Brésil (défaite à l'aller: 3-2), indiquant qu'il ne s'agissait pas là du moment opportun pour lancer ce jeune dans le bain.



## LIGUE 1 PROFESSIONNELLE (10<sup>e</sup> JOURNÉE)

# Quatre joueurs suspendus pour un match

Quatre joueurs du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnel de football sont suspendus pour un match assorti d'une amende de 30.000 DA pour « contestation de décision », lors de la 10<sup>e</sup> journée de la compétition disputée les 1 et 2 novembre.

Les quatre joueurs suspendus sont Hachoud Abderrahmane (MC Alger), Fel-

lah Ahmed (RC Arbaâ), Cheurfaoui Tarek (RC Arbaâ) et Bousmaha Nabil (JS Saoura). D'autre part, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé une amende de 30.000 DA au MC Oran, au MC El Eulma, au CR Belouizdad et au MO Bejaïa pour « utilisation de fumigènes ».

Le MC Oran a écopé d'une autre

amende de 50.000 DA pour mauvaise organisation lors du match contre le CA Bordj Bou-Arréridj disputé le 26 octobre dernier.

D'autre part, la LFP a laissé ouvert le dossier de la rencontre JS Saoura-JSM Béjaïa (2-0) de la 10<sup>e</sup> journée pour complément d'informations.

APS

## Solution Samurai-sudoku N°418

7	8	2	4	9	5	6	1	3
4	3	1	6	8	2	5	9	7
6	9	5	3	1	7	4	2	8
1	5	3	9	4	8	7	6	2
2	7	4	5	6	1	3	8	9
9	6	8	2	7	3	1	4	5
8	2	7	1	3	4	9	5	6
3	1	6	8	5	9	2	7	4
5	4	9	7	2	6	8	3	1

1	6	4	3	2	8	5	7	9
6	3	2	7	1	9	6	4	8
9	7	8	5	6	4	2	1	3
7	8	9	6	3	2	4	5	1
3	2	6	4	5	1	9	8	7
4	1	5	8	9	7	3	2	6
2	4	1	9	7	3	8	6	5
8	5	3	1	4	6	7	9	2
6	9	7	2	8	5	1	3	4

## Solution Mots Croisés N°418

SCRIPTURAIRE  
AIOLI■SAUNER  
LAPINE■IXODE  
INA■SOUL■CUI  
FORMOL■LATIN  
I■TENERE■ART  
COZES■PRIVEE  
AL■S■BRAVO■R  
TYR■MAIE■M■  
IMAGERIE■VIN  
OPTERIONS■EU  
NESLE■STABLE

## Solution Mots Fléchés N°418

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

**La Fédération ghanéenne de football (GFA) tiendra pour responsable la Fédération internationale (Fifa) si un «malheur» arriverait à sa sélection, appelée à affronter l'Egypte le 19 novembre au Caire dans le cadre des barrages retour qualificatifs au Mondial-2014 en dépit de la situation sécuritaire prévalant dans la capitale égyptienne, a averti son président Kwesi Nyantakyi.**

«Nous tiendrons la Fifa pour responsable si un imprévu arrive aux Black Stars et à leurs responsables en Egypte, avant et pendant leur séjour pour la qualification à la coupe du Monde 2014», a déclaré Kwesi Nyantakyi sur les ondes de la radio ghanéenne, KFM.

La Fifa a confirmé mercredi, dans une lettre adressée aux fédérations des deux pays, que le

## MONDIAL-2014 (BARRAGES RETOUR) EGYPTE-GHANA : **Les Ghanéens avertissent la Fifa en cas d'«imprévu» au Caire**



match aura bel et bien lieu au Caire après une visite inopinée d'inspecteurs et une demande à l'Egypte d'assurer les conditions de sécurité. La Fédération ghanéenne, voyant ses deux requêtes pour ne pas jouer au Caire restées lettre morte, a annoncé qu'elle allait prendre des «mesures spéciales» pour le déplacement dans la capitale égyptienne. De son côté, la Fédération

égyptienne de football a soumis à la Fifa une feuille de route censée contenir les conditions de garantie de la sécurité des joueurs ghanéens lors du match retour des barrages. Larges vainqueurs au match aller sur le score de 6 à 1, les Black Stars du Ghana sont bien partis pour valider leur billet qualificatif au Mondial brésilien.

## ATHLÈTE DE L'ANNÉE 2013:

# Bolt face à Bondarenko et Farah

Le sprinter jamaïcain Usain Bolt, triple champion du monde en août à Moscou (100/200/4X100 m), l'Ukrainien Bohdan Bondarenko (hauteur) et le demi-fondeur britannique Mohamed Farah sont les finalistes pour le titre d'athlète masculin de l'année 2013, a indiqué lundi la Fédération internationale d'athlétisme (Iaaf).

L'octuple champion du monde et sextuple médaillé d'or olympique sera favori pour un 5<sup>e</sup> sacre.

De son côté, Bondarenko a permis à sa discipline de retrouver des sommets inconnus depuis 19 ans et le record du monde du Cubain Javier Sotomayor (2,45

m), que l'Ukrainien a tenté de battre à trois reprises cette saison. Enfin, Farah, d'origine somalienne a remporté deux médailles d'or aux Mondiaux 2013 (5 000/10 000 m), un an après le même doublé aux JO de Londres. Les trois finalistes dames seront connues mardi, avec probablement dans le «tiercé» la Jamaïcaine Shelly-Ann Fraser-Pryce, auteur également du triplé en sprint à Moscou.

Le Conseil de la Fondation internationale d'athlétisme désignera les lauréats des catégories dames et messieurs lors du Gala mondial de l'athlétisme, le 16 novembre à Monaco.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'ALGER  
DAÏRA ADMINISTRATIVE DE CHÉRAGA  
COMMUNE DE CHÉRAGA  
NIF : 41000200001608500152  
N°6546/2013**

## 2<sup>ÈME</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°17/2013

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Chéraga, lance un deuxième avis d'appel d'offres national restreint pour :

### \*Acquisition de véhicules au profit de la commune de Chéraga :

- Lot 1: quatre (04) véhicules utilitaires (pick-up 4x2 double-cabine)
- lot 2 : trois (3) véhicules touristiques type combi vitré

Les constructeurs de véhicules automobiles installés en Algérie, concessionnaires et distributeurs agréés dans la vente de véhicules automobiles neufs, intéressés par cet avis, peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges au niveau du Bureau des marchés, contre le paiement de **1000 DA** le cahier des charges au Trésor communal. (Observation : les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots).

L'offre accompagnée des pièces réglementaires, doit être présentée sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre, les deux offres intégrées, technique et financière doivent être présentées obligatoirement en **trois (03)** exemplaires, l'une devant porter la mention «Original», les deux (02) autres la mention «Copie». Le pli extérieur qui contient les deux offres, technique et financière, doit être anonyme et doit porter la mention :

«A monsieur le président de l'APC de Chéraga»  
«Bureau des marchés, siège APC de Chéraga»  
«Soumission à ne pas ouvrir» **2<sup>ÈME</sup> appels d'offres national restreint**  
**N° 17/2013** «L'intitulé de l'opération»

Les offres seront constituées des pièces suivantes selon le cahier des charges qui doivent être valides et légalisées :

### A- L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- Le présent cahier des charges signé, rempli et paraphé par le soumissionnaire.
- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité (selon modèle ci-joint) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le numéro d'identification fiscale «NIF».
- L'original de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité, lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du directeur général ou du gérant lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Copie légalisée du registre de commerce légalisée par les services compétents du Centre national du registre de commerce.

- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien de la dernière année.
- Les bilans financiers des 03 dernières années (2009/2010/2011), visés par les services des impôts.
- Agrément définitif délivré par les services du ministère chargé de l'industrie.
- Pour les distributeurs agréés, une copie légalisée du contrat liant le distributeur agréé et le concessionnaire.
- Statut de la personne morale soumissionnaire s'il ya lieu.
- Attestation de solvabilité bancaire.

- La liste de références professionnelles en Algérie dûment authentifiée et confirmée par les services contractants au caractère public.
- Les spécifications techniques du véhicule proposé
- Certificat de conformité du véhicule
- Certificat d'origine du véhicule
- Certificat d'homologation du véhicule
- Un engagement signé par le représentant légal du soumissionnaire lié à la durée de garantie du véhicule avec

détail de sa mise en œuvre, service après-vente et disponibilité de pièces de rechanges.

- Délibération de signature, selon les formes réglementaires appropriées, s'il ya lieu.

- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organismes de sécurité (CASNOS- CNAS avec liste nominative du personnel déclaré -extrait de rôle- carte d'immatriculation fiscale) apurée ou comportant un échéancier de règlement dûment approuvé.

- Attester par la mention «Lu et accepté», à la dernière page du cahier des charges de «l'offre technique» que le soumissionnaire a pris connaissance de l'ensemble des prescriptions du cahier des charges.

### B- L'OFFRE FINANCIÈRE COMPRENDRA :

- La lettre de soumission (Selon modèle ci-joint) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaire dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres accordée au soumissionnaire est de **Vingt (20) jours** à partir de la première parution de cet avis dans le BOMOP ou la presse. Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour correspond à un jour de repos légal ou à un jour férié, le dépôt des offres se fera dans les mêmes conditions le jour ouvrable suivant ce jour, l'horaire de dépôt des offres est de 8h à 12 heures limite, au niveau du bureau des marchés. L'ouverture des plis des offres technique et financière se tiendra le même jour à 13h00 au siège communal de Chéraga, en présence des soumissionnaires. La durée de la validité des offres est de **Trois (03) mois** augmentée de Vingt (20) jours.

Anep : 548 886 du 06/11/2013

## FOOTBALL - ALGÉRIE

### LIGUE 2 (10<sup>ÈME</sup> JOURNÉE) : Match perdu sur tapis vert pour l'ESM...

L'ES Mostaganem a perdu sur tapis vert face à l'US Chaouia qui ne s'était pas déroulé vendredi dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 pour absence d'ambulance à l'heure prévu de la rencontre, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre cette sanction, l'ESM, lanterne rouge de Ligue 2, s'est vu défaillir 3 points et devra s'acquitter d'une amende de 100 000 DA, en vertu de l'article 105 du code disciplinaire et l'article 32 du règlement des championnats de football professionnel, a indiqué la commission de discipline de la LFP.

Ala suite de cette décision, l'USM bénéfice de 3 points qui lui permettent de remonter à la 9<sup>ème</sup> place en compagnie de l'USM Annaba et de l'AB Merouana, tandis que l'ESM reste bon dernier mais avec 1 petit point seulement au compteur et voit son avenir s'assombrir chez les professionnels de L2.

Par ailleurs, l'entraîneur de l'USMAB Abdelkrim Latreche, exclu vendredi lors du match gagné à domicile contre le leader, l'USM Bel Abbès (1-0), a écopé d'une suspension de 6 mois dont 3 avec sursis à compter du 5 novembre.

vembre 2013, plus une amende de 150 000 DA, ajoute-t-on de même source.

Le joueur annabi Sayad Mohamed, expulsé lors de la même rencontre, s'en est sorti avec un seul match de suspension.

Ce n'est pas le cas du joueur de l'USM Blida, Hamnia Mohamed Amir, exclu lors de la défaite contre le NA Hussein-Dey à Alger (2-0), toujours dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> journée et qui a été suspendu pour 4 matches plus une amende de 40 000 DA.

Le classement de la Ligue 2 s'établit comme suit à la suite de la décision de la commission de discipline de la LFP :

Classement :	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	20	10
2. ASM Oran	18	10
3. WA Tlemcen	17	10
4. O.Médéa	17	10
5. USM Blida	15	10
6. MC Saïda	14	10
7. CA Batna	14	10
8. NA Hussein-Dey	14	10
9. USM Annaba	13	10
10. AB Merouana	13	10
11. US Chaouia	13	10
12. A.Boussâada	11	10
13. MSP Batna	11	10
14. USMM Hadjout	10	10
15. AS Khroub	9	10
16. ES Mostaganem	1	10

APS

# USM Alger

## De quoi sera fait l'après-Rolland Courbis ?

**Il était prévu dans l'air depuis déjà quelques jours. Le départ de l'entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), le Français Rolland Courbis, est devenu effectif depuis dimanche, au terme d'une réunion avec le président du club, Ali Haddad.**



M.A.F

En poste depuis novembre 2012, Courbis a fini par mettre ses menaces de partir à exécution, au grand dam des supporters du club de Soustara, qui ne croyaient pas, au début, à cette information, avant que le verdict ne tombe lundi.

En effet, Courbis s'était présenté lundi après-midi au stade Omar Hamadi, pour un dernier détour, et effectuer la passation de consignes avec Dziri Billel, qui va assurer l'intérim, en compagnie de Mustapha Aksouh.

Pour les amoureux du club, le départ de Courbis intervient à un moment crucial de la saison, surtout que l'équipe gère bien son parcours, avec une 5<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 1, à quatre longueurs seulement du leader, le CS Constantine.

Ce n'est un secret pour personne, que le travail effectué par Courbis depuis son arrivée à l'USMA a été salué par plus d'un. Les résultats n'avaient tardé à porter ses fruits, avec deux trophées en une saison : la Coupe d'Algérie, décrochée aux dépens de l'éternel rival du MC Alger, et surtout la Coupe arabe, qui n'est autre que le premier titre international de l'USMA de son histoire.

«Avec beaucoup d'intelligence, on a mis un terme à notre collaboration, avec le président de l'USM Alger. C'était de plus en plus compliqué, je supportais de moins en moins de choses. Je pars après cinquante matches, une trentaine de victoires, une dizaine de matches nuls. Tout a une fin. Je préfère partir avec de bons souvenirs, j'ai besoin de me reposer quelques semaines», a expliqué Courbis au site spécialisé français, RMC sport, dont il est consultant.

Le départ de l'ancien coach de Montpellier et Ajaccio, risque vraiment de casser tout un travail

de longue haleine effectué sur une année, estiment les observateurs, qui ajoutent que les joueurs auront besoin d'un temps d'adaptation avec le futur entraîneur, ce qui pourrait se répercuter négativement sur les résultats technique de l'équipe. «Nous aurions aimé que Courbis reste, c'est un entraîneur qui a fait ses preuves à l'USMA avec deux trophées. Nous craignons vraiment une cassure qui pourrait influer sur le rendement des joueurs qui ont besoin de plus de séénité», a affirmé Lotfi, un fervent supporter des Rouge et Noir. Maintenant que le départ de Courbis est consommé, la direction algéroise devra se pencher incessamment sur le nom de l'entraîneur qui aura la mission de diriger la barre technique de l'USMA.

Une seule certitude, le futur coach sera un étranger, d'autant que les techniciens locaux «à la hauteur du grand projet sportif de l'USMA», ne courront pas les rues.

Deux noms circulent déjà dans l'entourage du club, il s'agit du Français, Hubert Velud, qui vient de quitter l'ES Sétif, et du Portugais Mariano Barreto, qui avait failli atterrir au CSC lors de l'intersaison.

La direction, qui ne veut pas perdre de temps, aurait déjà entamé les discussions avec le futur coach des Rouge et Noir, qui sera vraisemblablement connu d'ici une semaine. D'ici là, les coéquipiers de Zineddine Ferhat, perturbés par le départ de Courbis, devront se concentrer sur le prochain match du championnat, prévu ce samedi en déplacement face au MO Oran, comptant pour la 11<sup>e</sup> journée du championnat. Dziri Billel, qui dirigera ce match sur le banc, en compagnie de Mustapha Aksouh, aura la lourde tâche de remobiliser ses troupes en vue de ce voyage difficile à l'Ouest du pays, avec l'objectif de revenir avec un bon résultat, qui pourrait faire plaisir à un certain Rolland Courbis.

### Courbis veut un tête-à-tête avec Raouraoua

L'entraîneur français, Rolland Courbis, qui vient de démissionner de son poste à l'USM Alger (Ligue 1) a déclaré hier qu'il souhaitait avoir un «tête-à-tête» avec le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, dans les prochains jours.

«J'envisage de rencontrer Raouraoua le 22 ou le 23 de ce mois, soit après la dernière rencontre de la sélection algérienne dans les éliminatoires de la Coupe du monde. Je veux le mettre au courant des raisons de mon départ de l'USMA et lui parler également de mon constat sur le football algérien après une expérience d'une année dans ce pays», a déclaré Courbis lors d'une conférence de presse à Alger.

«J'ai beaucoup de respect pour Raouraoua. Je ne cesse d'ailleurs de répéter que si le football algérien a progressé, c'est en partie grâce à lui», a-t-il ajouté, estimant que le grand respect qu'il doit au premier responsable de la FAF l'oblige à ne pas partir sans lui expliquer les motifs l'ayant conduit à prendre la décision de quitter l'USMA. Courbis avait annoncé dimanche passé avoir résilié à l'amiable son contrat avec le club algérois au terme d'une entrevue avec le président, Ali Haddad, indiquant qu'il était «saturé». En une année de présence aux commandes techniques des Rouge et Noir, il a dirigé ses joueurs durant 50 matches, un parcours qui lui permet de faire «un constat» objectif sur l'évolution du sport roi en Algérie. «Ce que je n'ai pas admis notamment, c'est cette difficulté énorme que rencontre un entraîneur pour exercer son métier en Algérie. Le fait de voir 9 entraîneurs des 16 démis de leurs fonctions ou poussés à partir au bout de 10 journées de championnat donne matière à réfléchir», a commenté le technicien phocéen, qui compte d'ailleurs en parler avec Raouraoua lors de leur prochaine entrevue.

«Les infrastructures font également défaut, alors que les joueurs évoluent dans la plupart des stades sur des pelouses synthétiques dégradées comme ça été le cas lors de notre dernier déplacement à Chlef», s'est encore plaint Courbis.

Il a estimé, en revanche, que le football algérien est en «net progrès», faisant remarquer que dans chaque club «il y a au moins 8 joueurs valables qui peuvent encore s'améliorer et devenir très performants à l'avenir».

## «Je quitte l'USMA parce que je suis saturé»

L'entraîneur français, Rolland Courbis, a indiqué hier qu'il était «saturé» d'où sa décision de résilier à l'amiable son contrat avec l'USM Alger, pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football, huit mois avant son expiration. «Ces derniers temps, je commence à sentir la saturation. Je me suis d'ailleurs efforcé pour pouvoir aller au bout de 50 matches avec l'USMA en une année de présence aux commandes techniques de ce club, ce qui n'est pas une chose simple», a déclaré Courbis en conférence de presse tenue au stade Omar Hamadi à Bologhine (Alger). Le technicien phocéen s'est dit, en outre, satisfait de son parcours avec la formation de Soustara, en contribuant notamment aux «deux titres historiques» remportés en fin de saison passée. «C'est la première fois que l'USMA parvient à vaincre le MC Alger dans une finale de Coupe d'Algérie, et c'est la première également qu'elle remporte une épreuve internationale. Je suis fier de faire partie du groupe ayant réalisé ces deux exploits», s'est-il encore

venus, même si je n'ai pas été ménagé ces derniers temps par certaines personnes au sein du club, ce qui m'a ainsi conforté dans ma décision de partir», a-t-il ajouté.

Le coach n'a toutefois pas voulu dévoiler les noms de ces personnes, «pour ne pas leur faire de la publicité», a-t-il justifié, précisant au passage qu'il entretient «d'excellents rapports» avec le président du club, Ali Haddad, se mettant «entièrement à sa disposition» à l'avenir si ce dernier avait besoin de conseils ou de consultations.

L'ancien coach de Montpellier s'est dit, en outre, satisfait de son parcours avec la formation de Soustara, en contribuant notamment aux «deux titres historiques» remportés en fin de saison passée. «C'est la première fois que l'USMA parvient à vaincre le MC Alger dans une finale de Coupe d'Algérie, et c'est la première également qu'elle remporte une épreuve internationale. Je suis fier de faire partie du groupe ayant réalisé ces deux exploits», s'est-il encore

félicité. Il a regretté en revanche de n'avoir pas permis à son équipe de participer à la prochaine Ligue des champions africaine, «à cause d'un calendrier démentiel lors de l'exercice précédent».

### «Je vois l'USMA terminer 1<sup>e</sup> ou 2<sup>e</sup> en championnat»

Avant de rendre le tablier, Courbis, qui a reconnu avoir commencé à ressentir la pression de l'entourage du club après chaque contre-performance, a pris le soin de rédiger un rapport détaillé, individuel et collectif, de sa désormais ex-équipe qu'il a remis au président Haddad. «J'ai fait mon travail convenablement, et j'ai tenu d'ailleurs à dresser un rapport détaillé sur l'équipe qui devrait servir les dirigeants pour poursuivre sur cette même ligne de conduite, s'ils le souhaitent bien sûr», a expliqué Courbis, qui s'est montré, au passage, «très optimiste» quant aux chances des coéquipiers du gardien de but international, Mo-

hamed Amine Zemmamouche, de terminer «à la première ou la deuxième place» le championnat de cet exercice. «Le fait de jouer 9 des 16 rencontres de la phase retour à Bologhine constitue un avantage non négligeable que le futur entraîneur de l'équipe devra exploiter. Personnellement, j'ai donné rendez-vous aux joueurs pour la dernière journée à Bologhine face à l'ES Sétif afin de fêter l'une des deux premières places. Idem pour la Coupe d'Algérie, car ils ont les potentialités de préserver leur trophée, surtout que pour cette saison, ils ne seront concernés par aucune des compétitions internationales», a-t-il souligné. Enfin, Courbis, tout en vantant le «travail colossal» entrepris par la direction de l'USMA ayant permis à leur club d'être «le mieux structuré» en Algérie, a reconnu qu'il «y a encore des améliorations à faire», commentant qu'il s'agit là du «seul point de divergences» qu'il avait avec le premier responsable de la formation de la capitale.

# FALCAO PRIORITÉ DE MOURINHO

Pisté par Chelsea l'été dernier avant de finalement s'engager à l'AS Monaco, Radamel Falcao intéresserait toujours le club londonien en vue du prochain mercato. José Mourinho, qui attend le renfort d'un attaquant, aurait choisi le nom du buteur de l'AS Monaco. Après l'intérêt annoncé du Real Madrid pour Radamel Falcao, l'AS Monaco pourrait faire face à un nouveau prétendant au premier choix pour son buteur colombien. Recruté contre 60M€ lors du dernier mercato estival, l'ancien joueur de l'Atletico Madrid aurait également la possibilité de rejoindre un cador de Premier League en janvier prochain comme l'annonce le *Daily Mail*.

## Demba Ba vers West Ham ?

Disparu de la circulation depuis l'arrivée de José Mourinho aux commandes de Chelsea, l'attaquant sénégalais, Demba Ba, pourrait quitter les Blues l'hiver prochain. Selon le *Daily Mirror*, Demba Ba songerait plus que jamais à quitter Chelsea qu'il avait rejoint l'hiver dernier à la demande de Rafael Benitez. Mais depuis le départ du technicien espagnol en fin de saison dernière, l'international sénégalais ne joue presque plus. Le journal anglais croit savoir que West Ham serait intéressé pour recruter l'ancien joueur de Newcastle. Sam Allardyce, le manager des Hammers, cherchent des solutions pour résoudre la crise offensive qui secoue son équipe depuis quelques matches. Les Hammers n'ont pas trouvé le chemin des filets lors de six de leurs dix matches de championnat et recherchent activement un buteur.



## Chicharito évoque un départ

Javier Hernandez a semé le doute en retweetant un article de Sky Sports dans lequel Carlos Vela évoque un départ du Mancunien, en manque de temps de jeu.

## Pato vers un transfert à Arsenal ?



Le *Daily Star* rapporte que le club de Tottenham serait en concurrence avec Arsenal pour enrôler l'attaquant international brésilien des Corinthians Alexandre Pato (24 ans). Les Gunners, qui détiennent une enveloppe importante pour le mercato, pourraient recruter l'ex-star du Milan AC dès cet hiver.



## FALCAO POUR REEMPLACER TORRES ?

Peu convaincu par les récentes performances de Fernando Torres, Samuel Eto'o ou encore Demba Ba depuis quelque temps à Chelsea, José Mourinho se serait mis en quête d'un nouveau buteur comme l'explique le média britannique. À ce titre, The Special One aurait donné le nom de Radamel Falcao, après avoir vainement tenté de l'attirer chez les Blues lors du précédent mercato estival.



## El Shaarawy sur la voie du retour

Alors que l'absence du jeune attaquant rossonero commençait à susciter des interrogations eu égard sa durée, et le peu d'informations communiquées à ce sujet, le principal intéressé a très brièvement évoqué son retour prochain par la voie des réseaux sociaux. C'est par son compte Instagram que nous vient l'information ; le numéro 92 suit toujours une période de convalescence comme en témoigne l'image postée sur le réseau social. Il n'a toutefois pas donné de précisions quant à la durée restante de sa longue absence, ce dernier n'ayant disputé que 67 minutes depuis le début de saison en championnat, face à Vérone puis Cagliari.



## Ribéry :

**«Guardiola ? On se sent de mieux en mieux avec lui et ses idées»**

«Guardiola ? Il fait du bon travail. Il a envie de gagner des titres. Je suis très content d'avoir gagné la Supercoupe contre Chelsea pour lui. C'est un coach qui a plein d'idées et je pense que l'équipe se sent de mieux en mieux avec lui et ses idées», s'est enthousiasmé Franck Ribéry dans une interview accordée à *beIN SPORT* dimanche soir.

LES JOUEURS MONTRÉS DU DOIGT APRÈS LA DÉFAITE CONTRE LE MOB :

## L'ES Sétif veut se racheter au plus vite

« Il est facile de remporter un Trophée, mais il est beaucoup plus difficile de le conserver » dit l'adage sportif et c'est apparemment ce que semble vérifier l'Entente de Sétif qui vient de perdre son poste de leader suite à sa défaite en déplacement face au MO Béjaïa (2-0), lors de la 10<sup>e</sup> journée disputée samedi dernier. D'aucuns, spécialistes, observateurs ou fans de l'ES Sétif, estiment que les joueurs n'ont pas été à la hauteur de leur vraie valeur. Car dans ce match, Gourmi et ses coéquipiers sont passés complètement à côté de leur sujet. D'ailleurs les joueurs sont tellement fustigés par leur boss et leurs fans que l'on sent qu'il y a « quelque chose » du côté des joueurs. Sinon comment expliquer cette déclaration du président de l'Entente de Sétif, M. Hassan Hammar : « Il est inadmissible d'avoir un tel comportement sur le terrain alors que les joueurs ont toutes les conditions pour réussir un meilleur rendement ». D'ailleurs la tension qui avait pesé dans les vestiaires et au cours du retour de l'équipe vers Sétif, témoigne si besoin est du mauvais climat qui prévaut au sein de l'équipe, championne d'Algérie en titre.

Le coach de l'équipe Christian Lang enfonce encore plus ses joueurs lorsqu'il déclare à l'issue de cette amère défaite que « mes joueurs ont donné le bâton à leurs adversaires pour se faire battre. J'ai demandé à mes joueurs de prendre des initiatives mais ce qui s'est produit est tout le contraire... ». Il est vrai qu'il y a ce problème des salaires bloqués des joueurs que le président avait promis de régler juste après cette rencontre bien que perdue face au MOB, mais cela ne justifie nullement une telle défaite selon les supporters des Noir et Blanc.

Pour les joueurs, le très combatif Benabderrahmane avoue que « c'était un match très important pour nous car notre désir était de nous accrocher à cette première place. Mais, à l'arrivée, poursuit le joueur sétifien, et comme mes coéquipiers, je suis passé à côté ».

L'accumulation des matches importants tels contre le MC Alger et le CSC et toutes les pressions qui vont avec, sont autant d'arguments qu'il faudrait aussi ne pas sous-estimer dans l'analyse du match perdu par les Sétiens. Encore faut-il remarquer que si ce match contre le MO Béjaïa est considéré comme le plus mauvais des gars de Sétif lors de cette saison, c'est au contraire, le meilleur que les joueurs du MOB ont produit depuis le début de cette saison. Cette volonté des Béjaouis de gagner ce match a été supérieure à celle des joueurs sétiens. Et ceci, explique, en partie cela. Mais connaissant la mentalité des gars de l'ES Sétif, nul doute que les joueurs vont se reprendre dans les prochains matchs d'autant que la pression serait surtout sur le nouveau leader, le CS Constantine et son record d'invincibilité depuis 26 matchs ! D'ailleurs, le coach adjoint de Lang, Kheireddine Madoui relève : « Je note avec satisfaction l'esprit de révolte des joueurs après cette défaite amère. Les joueurs sont persuadés qu'ils peuvent faire mieux. Il y a aussi cette prise de conscience et cette volonté d'aller de l'avant. C'est donc à nous staff et dirigeants d'entretenir cette rage de vaincre ... ».

Il est vrai que le prochain match des Sétiens à domicile sera difficile à négocier face à cette équipe très solide de la JS Saoura qui joue bien à l'extérieur. Les Sétiens ne veulent, en tous les cas, pas du tout se mettre dans la tête une autre défaite consécutive et de surcroît à domicile. Ce qui peut dire que les gars de la Saoura sont d'ores et déjà avertis... S. Ben

FOOTBALL

## La ville de Khemis Miliana en fête

59<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

# DK NEWS remporte la Coupe du 1<sup>er</sup> Novembre

L'APC de Khemis Miliana, a tracé un riche programme à l'occasion des célébrations du 59<sup>e</sup> anniversaire de la révolution algérienne, du 31 octobre au 5 novembre à travers tous les quartiers de la ville et les salles des fêtes.



**NON À LA VIOLENCE**



**NON À LA VIOLENCE**

Effectivement, la commission culturelle et sportive présidée par MM. Mekhaldi Ali, Maouche Nasreddine, Hassane Grine et Bellali Ahmed, a initié un très riche programme en lançant des tournois de football, de basketball, handball et la pétanque, ainsi que des courses scolaires, des galas artistiques, des opérations de nettoyages dans les quartiers, des conférences sur la journée du 1<sup>er</sup> Novembre, et des visites aux moudjahidine malades, notamment celle de Yagoubi Aissa, ex-champêtre qui est très malade. Lors de la journée de clôture, hier, les organisateurs ont organisé un match de football entre l'équipe de la presse du journal DK News qui a joué contre celle de Ness El Kheir, une équipe locale et la victoire est revenue DK News sur le score de 1 à 0. Des cadeaux symboliques ont été distribués aux participants en présence de M. Fezir Mohamed, P/APC de la ville qui a remercié l'équipe de DK News ainsi que le capitaine d'équipe de Ness El Kheir M. Hassane Grine. Lors de cette manifestation sportive, étaient présents les anciens joueurs de la glorieuse équipe du FLN, Soukane Mohamed, Maouche Mohamed, Said Amara ainsi que les anciens arbitres

comme Madjiba Rachid, ancien arbitre international et consultant FIFA, Belaïd Lacarne, ancien arbitre international et consultant FIFA, Oussasi Salim, ancien arbitre international, Ouchene Farouk, ancien arbitre fédéral, Zekrini Mohamed, ancien arbitre international et aussi notre cher Boussouf Ahmed, très connu sur le surnom Amni Ahmed, de la DGSN.

Une conférence a été tenue à la salle de fêtes Mohamed-Boudiaf, et le thème de la conférence a été axé sur la violence dans les stades par M. Boussouf Ahmed. L'ex-commissaire de police chargé de la sécurité dans les stades, revient sur les conditions dans lesquelles se déroulaient les finales de la Coupe d'Algérie et ce, lorsqu'il était responsable. « Si on parle des actes de violences dans les stades il faut aussi parler de l'organisation dans nos stades, du laisser-aller des responsables et du manque flagrant des comités des supporteurs ». « Je pense que le nombre de supporters qui a atteint les 40 000 au niveau de certains stades de football est l'une des causes qui engendre cette violence. Ce nombre important de supporters crée une réelle anarchie au niveau des stades. »

« À l'époque où je dirigeais la sécu-

rité des enceintes sportives, il n'y avait pas ce nombre effarant de supporters. Ceci dit, je pense que la coordination des efforts consentis par les uns et les autres, entre autres la police, les dirigeants des clubs et les supporters, est la solution adéquate pour éradiquer cette violence qui règne dans nos stades. Il faut des mesures réelles avant le match, au moment et après le match, bien sûr. »

« À chaque événement footballistique, la mission de la police est de vérifier les supporters et les tribunes avant le début de chaque derby ». « Je crois qu'il est temps d'utiliser les caméras, notamment, durant les grands événements footballistiques afin d'éviter d'éventuels débordements qui peuvent interrompre la rencontre. Je peux vous dire que le recul de la violence dans les stades des pays occidentaux est dû essentiellement au développement des moyens de surveillance dans les stades. »

Des écoliers ont été aussi récompensés lors de cette journée ainsi que quelques moudjahidine et des personnes volontaires qui ne cessent de donner un plus à cette ville du colonel chahid, Si M'hamed Bougara.

Salim Ben

## Décès de l'ancien footballeur international Lounis Mattem

Le « feu follet » des années 60/70

L'ancien footballeur de l'ES Sétif dans les années 1960, Lounis Mattem, est décédé hier après-midi à l'âge de 71 ans après avoir lutté pendant quatre années contre la maladie, a appris l'APS auprès de sa famille. Lounis Mattem, surnommé à l'époque le « feu follet » en raison de sa vivacité, a effectué l'essentiel de sa carrière de footballeur sous les couleurs de l'Entente de Sétif avec

les Messaoud Koussim, Laïd Messaoudi, Rachid Ferchichi et autre Amar Bourouba. Il joua aussi durant une saison au CR Belcourt (aujourd'hui CR Belouizdad).

International, il participa, le 17 juin 1965 à Oran, au fameux match de l'Algérie contre le Brésil de Pelé, avec Hamma Melakso, Hassen Lalmas et Mustapha Zitouni. Mattem, père d'un autre footballeur



international, Redha, laisse une veuve et quatre enfants.

Il sera enterré aujourd'hui au cimetière de Sidi El-Kheir après la prière du Dhoh.